

Plan-concept territorial d'une
Destination de tourisme durable
sur le territoire de la municipalité de
Saint-Mathieu-du-Parc en Mauricie

Reliefs Mauriciens

janvier
2025

enclume



Plan-concept territorial d'une Destination de tourisme durable sur le territoire de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc en Mauricie

Réalisé pour le compte de

Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc
561, chemin Déziel
Saint-Mathieu-du-Parc (Québec)
G0X 1N0

Dans le cadre d'un mandat externe octroyé à

Reliefs Mauriciens
1890, chemin Principal
Saint-Mathieu-du-Parc (Québec)
G0X 1N0
reliefs.ca

Avec la collaboration de

Enclume
4529, rue Clark, # 404
Montréal (Québec)
H2T 2T3
enclume.ca

Chargée de projet

Éve Renaud-Roy
Designer urbain
e.renaud.roy@enclume.ca

Équipe de réalisation

William Thibault-Samson, aménagiste (enclume)
Sarah Hamel, aménagiste (enclume)
Charlotte Farley-Legault, biologiste (Nature-Action Québec)
William Bélisle (Nature-Action Québec)

Date

31 janvier 2025



enclume



Reliefs Mauriciens

Fondé en 2022, Reliefs Mauriciens est un organisme qui œuvre à la protection de la biodiversité par la création d'aires protégées, met en valeur le territoire par des infrastructures et services écotouristiques au bénéfice de la population locale et aux visiteurs de la Mauricie.

Enclume

Fondée en 2011, l'Enclume est une coopérative de travail œuvrant dans le domaine de l'aménagement et de la valorisation des territoires. Son approche sur mesure, sa capacité d'adaptation et sa volonté d'innovation en matière d'aménagement et d'urbanisme en font un véritable atelier où sont forgés des projets avant-gardistes, créatifs et durables.

Nature-Action Québec

Nature-Action Québec (NAQ) est un organisme à but non lucratif, reconnu comme organisme de conservation, de bienfaisance et entreprise d'économie sociale qui travaille à la protection de l'environnement. Né d'une initiative citoyenne à Saint-Bruno-de-Montarville, NAQ a lentement, mais sûrement, évolué vers sa forme actuelle : une entreprise d'économie sociale d'envergure qui façonne et exécute des projets de transition dans plus de 100 communautés avec 350 projets annuellement.

Table des matières

5	Mise en contexte
7	Objectifs
9	Territoire
10	Mauricie
12	Saint-Mathieu-du-Parc
20	Démarche de consultation
25	Concept territorial
29	Vision
31	Orientations
35	Plan de mise en valeur du territoire
71	Plan de mutualisation
81	Parties prenantes
83	Proposition Reliefs Mauriciens
85	Solutions nature
86	Tableau synthèse
99	Références
104	Prochaines étapes

Source indéniable de développement et de diversification économique, le développement du tourisme peut toutefois poser des défis liés à l'acceptabilité sociale, la cohabitation, à la pression sur les ressources naturelles et au respect du patrimoine naturel et culturel local. Ces défis peuvent être relevés de manière à limiter les impacts sur le milieu et générer des bénéfices durables et concrets pour les communautés d'accueil. Il importe alors d'aborder la question du développement touristique de manière concertée. Pour ce faire, l'implication de la communauté et des parties prenantes locales dans la planification du territoire permet de maximiser les retombées positives de l'industrie touristique et d'en faire des leviers de développement auprès des collectivités.

L'élaboration d'une Destination tourisme durable pour Saint-Mathieu-du-Parc vise à intégrer le tourisme aux dynamiques locales, à valoriser le patrimoine naturel et culturel de la communauté et à favoriser la répartition équitable des retombées.

La démarche, conduite par la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc, est réalisée dans le cadre du volet 1 du programme Destination durable et actions concertées, une mesure de soutien coordonnée par le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD), découlant du Plan pour une économie verte 2030 et du Plan d'action pour un tourisme responsable et durable 2020-2025.

Le **volet 1 — Soutien à la réalisation de démarches de planification participative et concertée** de la destination pour favoriser le tourisme responsable, durable et adapté au contexte des changements climatiques — vise à soutenir une démarche de concertation avec les acteurs de la collectivité pour développer et structurer une offre touristique complémentaire, collaborative et favorable à des retombées économiques, sociales et environnementales positives dans le milieu. Les projets financés dans ce volet doivent permettre d’atteindre un maximum d’objectifs spécifiques en lien avec la mesure de soutien. Les démarches réalisées devront être documentées en vue d’une diffusion auprès des acteurs de l’industrie touristique.

Objectifs

Le programme Destination de Tourisme Durable et actions concertées du Fonds d'action québécois en Développement durable (FAQDD) a pour but de mieux ancrer l'offre touristique québécoise dans les communautés d'accueil par des projets structurés et concertés. Il vise à maximiser l'apport de l'industrie touristique à la vitalité sociale et économique des communautés visitées, d'augmenter l'attractivité du Québec et de ses régions, d'accroître la qualité et la diversité des expériences touristiques, de renforcer la compétitivité et la résilience des entreprises touristiques, de diminuer l'empreinte environnementale des activités par la réduction des GES notamment liés au tourisme et de s'adapter aux changements climatiques.

La démarche de conception d'une Destination tourisme durable à Saint-Mathieu-du-Parc s'inscrit précisément dans les objectifs du fonds en établissant une démarche ancrée dans le milieu, favorisant l'échange entre les entités gouvernementales et l'écosystème entrepreneurial local, autour d'un but commun : assurer la protection et la préservation du territoire naturel et l'émergence d'une vitalité communautaire, sociale et culturelle forte.

Par son engagement, sa vision et ses orientations, le concept territorial proposé vise la création d'un réseau de mobilité durable qui connecte tout un écosystème d'acteurs-trices, d'entreprises et d'activités, de la mutualisation des infrastructures et des ressources afin d'assurer des retombées concrètes pour la communauté. La promotion de l'achat local dans le but d'augmenter la rétention des dépenses touristiques, mais surtout d'offrir un territoire où le respect de la nature et la lenteur sont valorisés est également visée par le concept. Finalement, la Destination tourisme durable s'inscrit dans la transition climatique en proposant des mesures d'adaptation pour l'ensemble du territoire.

Localement, le concept territorial de la Destination tourisme durable vise à orienter et à rendre cohérentes les démarches de **création d'une réserve de biodiversité sur le territoire public**¹ de la municipalité et d'**obtention du statut de paysage humanisé sur le territoire privé**² de Saint-Mathieu-du-Parc.

Le concept territorial d'une Destination tourisme durable se décline en trois plans sectoriels, soit un **Plan de mise en valeur du territoire**, un **Plan de mutualisation des services, des équipements et des infrastructures** et des **Solutions nature** spécifiques au plan de développement.

Le concept territorial de la Destination tourisme durable de Saint-Mathieu-du-Parc a été réalisé en concordance avec la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire, avec le Plan d'action pour un tourisme responsable et durable 2020-2025, ainsi qu'avec le Plan pour une économie verte 2030.

1 Une réserve de biodiversité est une aire protégée constituée dans le but de favoriser le maintien de la biodiversité en milieu terrestre et plus spécialement de la représentativité des différentes régions naturelles du Québec.

2 Le paysage humanisé est un statut d'aire protégée qui vise la conservation de la biodiversité, des paysages et des valeurs culturelles bénéfiques à cette biodiversité. Il permet de reconnaître le rôle des communautés dans la conservation de la nature.

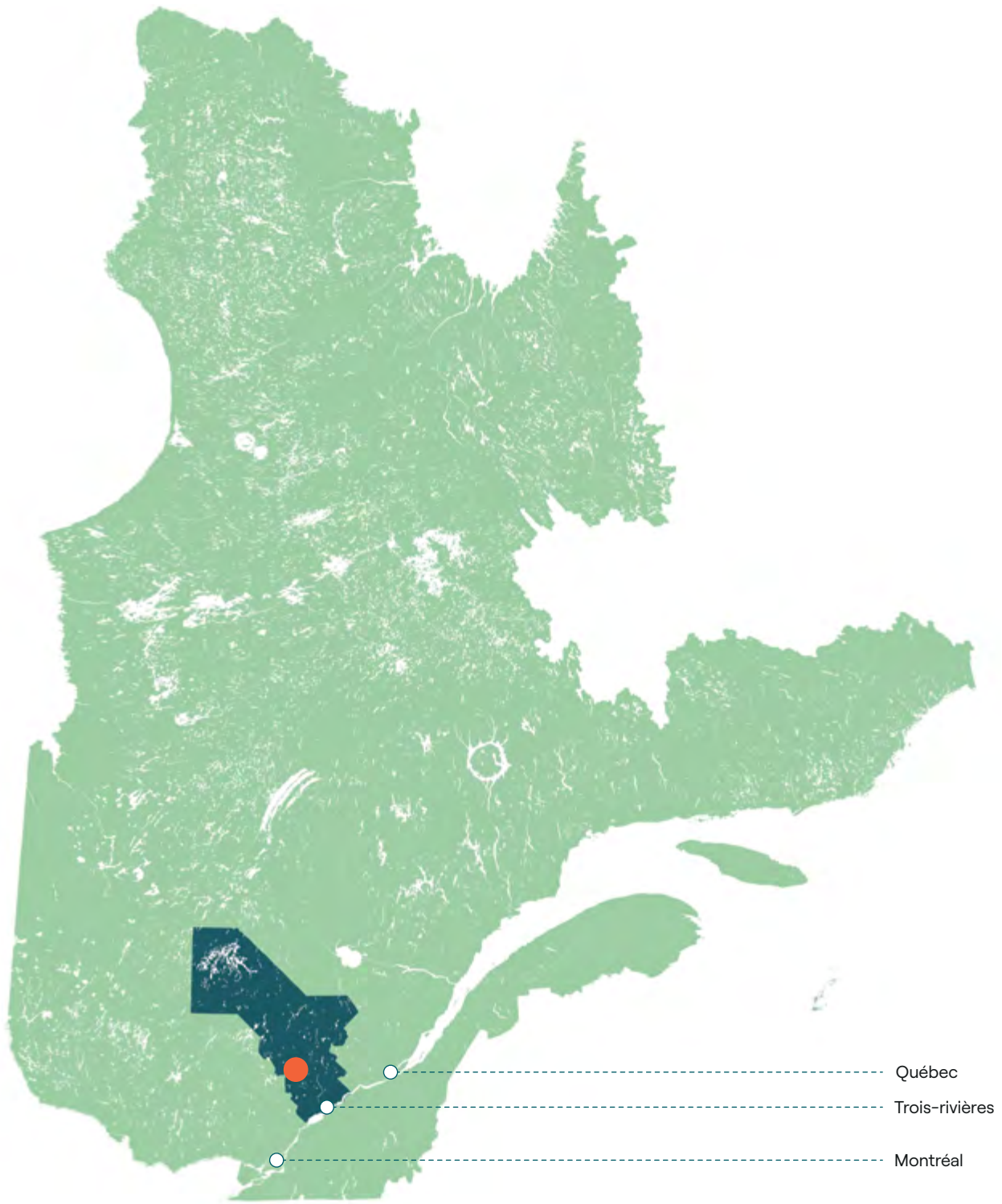


↑ Vue du lac bruno, au milieu et du lac Inchapaco au nord. A l'ouest se trouve le lac Barnard.

Mauricie

La municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc est située dans la basse Mauricie, une région située au centre du Québec, bordée par le fleuve Saint-Laurent au sud et s'étendant vers le nord à travers des paysages forestiers et montagnards. La région est située au cœur de la zone habitée du Saint-Laurent, à mi-chemin entre Montréal et Québec. Sa capitale, Trois-Rivières, figure parmi les 10 plus grandes villes du Québec.

Parsemée de lacs et de rivières, la Mauricie est marquée par une riche histoire industrielle, provenant du développement de l'industrie du bois et du papier. Terre de défricheur-es et de coureur-es des bois, pays des bûcheron-nés et des draveur-euses, la Mauricie est aujourd'hui une région reconnue pour la qualité du plein air et de sa nature sauvage. Le territoire et les paysages mauriciens sont forgés par le Bouclier canadien. Ses vastes forêts, lacs et rivières offrent un cadre naturel exceptionnel, dont une partie est accessible et protégée par le Parc national de la Mauricie (Parcs Canada).



- **Mauricie**
- **Saint-Mathieu-du-Parc**

🕒 100 km

Saint-Mathieu-du-Parc

Saint-Mathieu-du-Parc est un village fondé en 1886, sur le long de la rivière Shawinigan. Son histoire est intimement liée à l'exploitation forestière et à l'agriculture, qui ont façonné le développement agroforestier de la communauté. Le territoire a connu une exploitation forestière intensive aux 19^e et 20^e siècles. L'abondance de pin blanc sur le territoire a permis le développement de l'industrie. À l'époque, de nombreux barrages ont été installés sur les différents lacs pour favoriser le transport du bois par la drave (flottage). Alors que l'industrie forestière fonctionnait à plein régime, 16 clubs privés de chasse et pêche étaient actifs dans la région. Ces clubs ont permis de protéger les richesses naturelles, mais ont également grandement contribué à privatiser l'accès au territoire public. Peu de traces subsistent aujourd'hui de ces exploitations, à l'exception d'un vaste territoire forestier. À partir des années 1950, Saint-Mathieu-du-Parc connaît un essor marqué pour la villégiature, largement stimulé par la qualité du milieu naturel et les vastes lacs du territoire³ et par sa proximité des centres industriels comme Shawinigan et Trois-Rivières.

Aujourd'hui, le paysage de la localité est marqué par la présence de la forêt, par des développements de villégiature sur les berges et par un vaste territoire public. Au centre du territoire, le village de Saint-Mathieu-du-Parc se démarque, notamment par une scène culinaire émergente. Le territoire de la municipalité s'étend sur une superficie de près de 222 kilomètres carrés dont 93 % de cette superficie est occupée par la forêt et où se trouvent 83 lacs. Les barrages installés par l'industrie forestière ont été maintenus à travers le temps et l'ensemble fait partie du réseau hydraulique du bassin versant de la rivière Saint-Maurice.

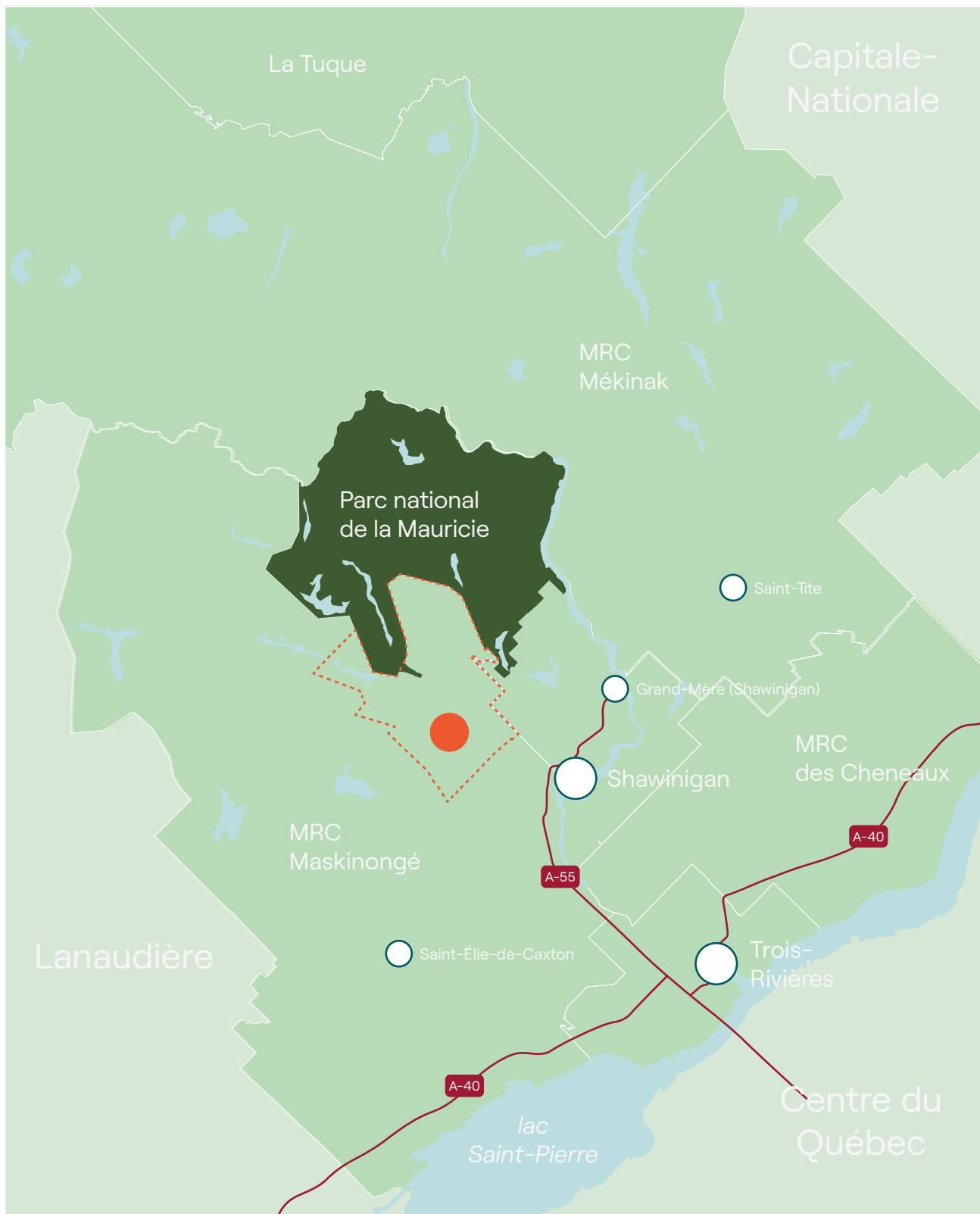
La municipalité compte un peu plus de 1500 habitant-es⁴ permanents. Il s'agit d'une communauté où s'ajoute une population saisonnière considérable attirée par les chalets et l'accès aux activités de plein air. L'économie repose principalement sur le tourisme, notamment les services liés aux activités de plein air en nature et d'hébergement, comme les campings, les gîtes, et les pourvoiries.

Comme mentionné, Saint-Mathieu-du-Parc est entourée de forêts et de lacs, ce qui en fait une destination prisée pour les amateur-trices de plein air. Le parc national de la Mauricie, situé à proximité, est une destination touristique majeure de la région qui attire des visiteurs étrangers.

De plus, la communauté de Saint-Mathieu-du-Parc se distingue par son esprit de solidarité communautaire. Au tournant des années 2000, les citoyen-nes ont mené plusieurs actions collectives face à des défis majeurs menaçant la pérennité de leur milieu de vie, dont la sauvegarde de l'école du village et la création de réserves naturelles. Ces mobilisations ont jeté les fondations du projet de création d'une réserve de biodiversité, proposée par Reliefs Mauriciens et du concept territorial d'une Destination tourisme durable qui s'ensuit.

3 Saint-Mathieu-du-Parc, *Histoire*, consultée le 27 septembre 2024.

4 Gouvernement du Québec, *Répertoire des municipalités*, consulté le 24 septembre 2024.



Saint-Mathieu-du-Parc

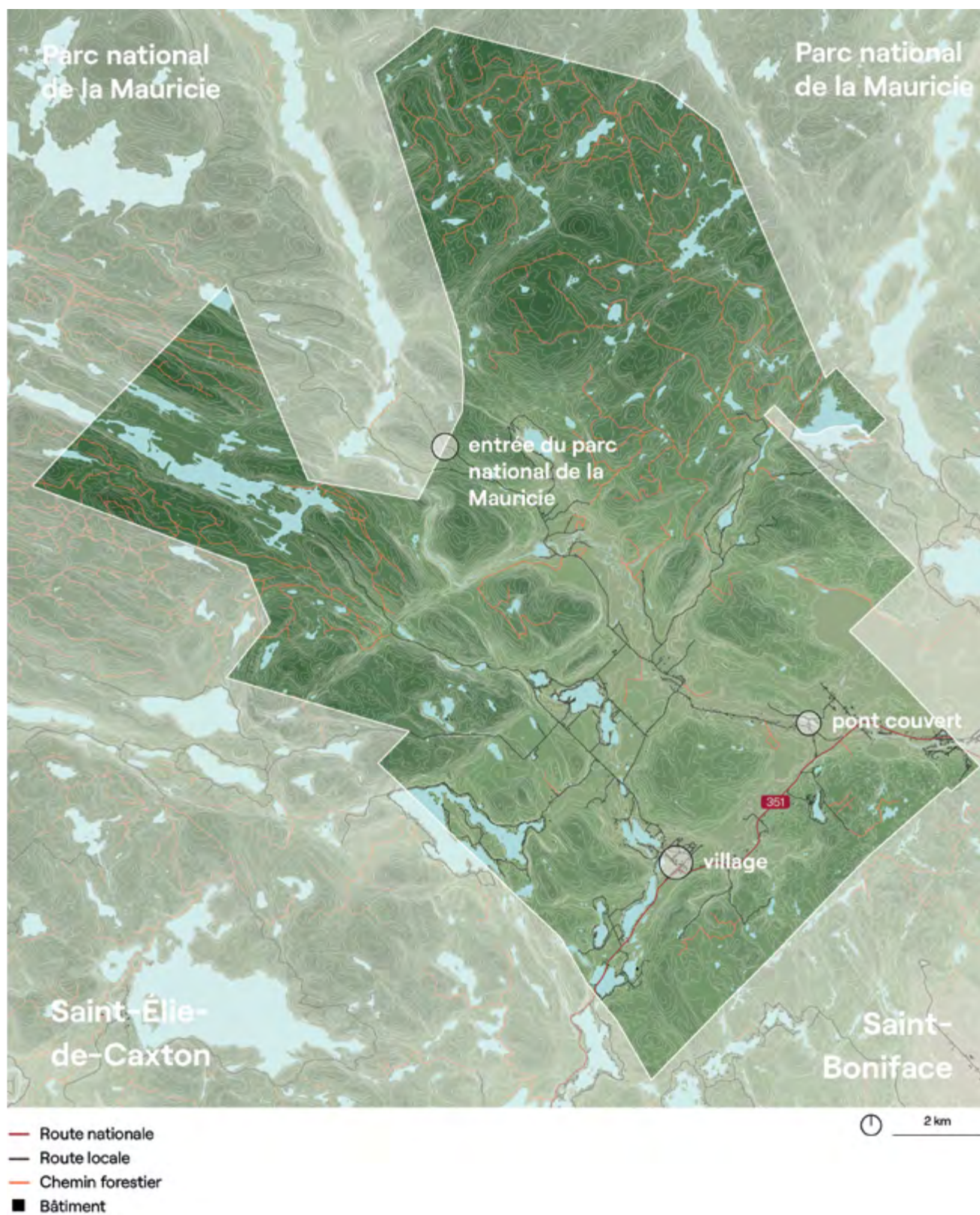
○ Limites municipales

● Village

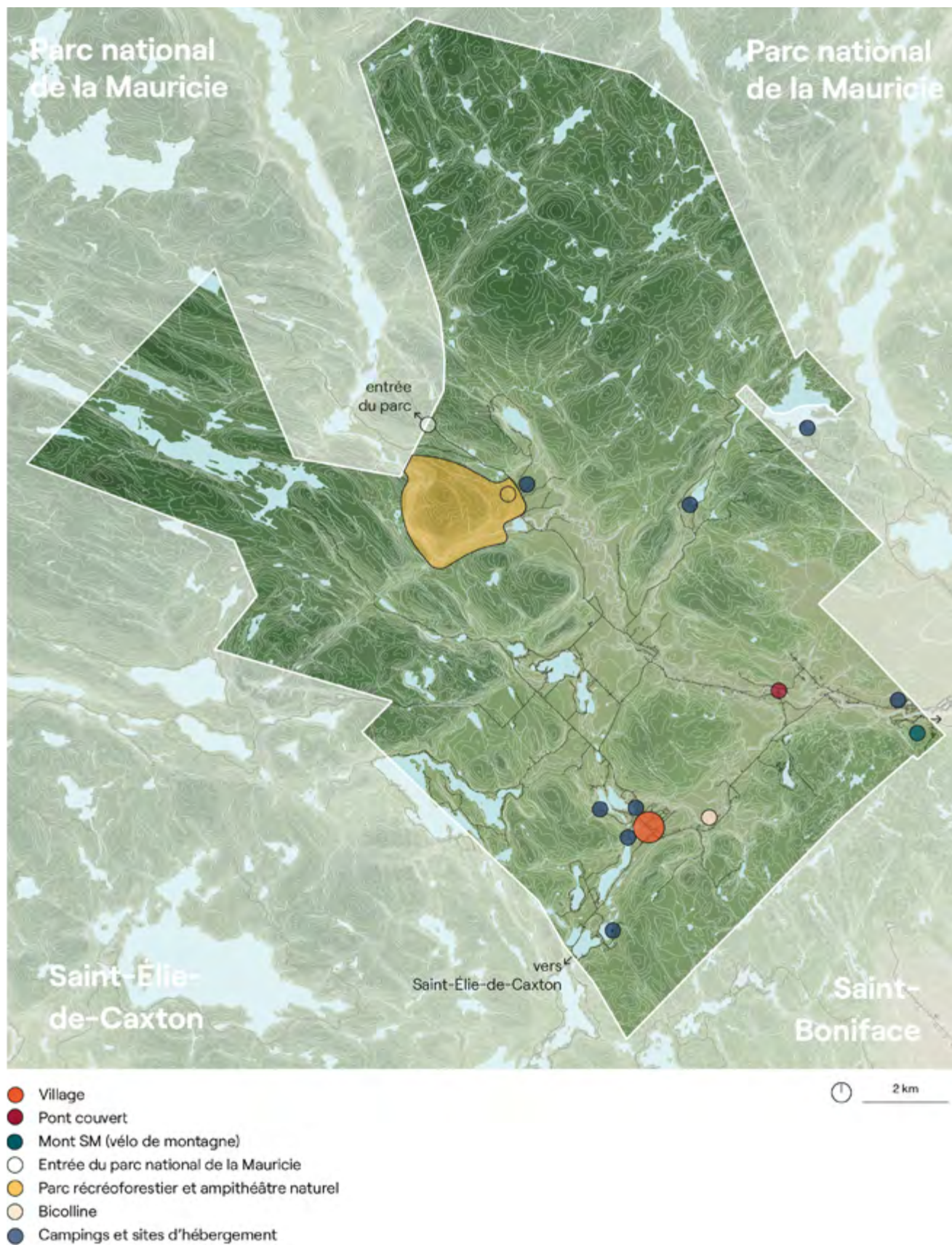


10 km

Milieu habité



Attraits



Milieu naturel



Habitats sensibles



Milieu hydrique



Forces et défis locaux

Tout comme la région, Saint-Mathieu-du-Parc fait face à un vieillissement prononcé de la population et à une vague de fermeture des services et commerces. Par ailleurs, l'économie, largement dépendante du secteur récréotouristique, incluant la villégiature, reste marquée par une grande fluctuation en fonction des saisons. Toutefois, le déploiement récent d'une grappe de petites entreprises liées à l'écotourisme et à la production de produits locaux est générateur d'un dynamisme pour la communauté. Ce facteur est générateur d'attraction pour les jeunes adultes souhaitant s'établir à Saint-Mathieu-du-Parc. Enfin, l'action communautaire s'est progressivement développée afin de répondre aux besoins des communautés, pour faire face aux impacts des changements sociétaux et pour compenser et atténuer les impacts des pertes enregistrées dans l'économie extractive.

La communauté engagée porte à bout de souffle le dynamisme local et ne peut pas, à elle seule, prendre en charge l'offre de services d'un secteur écotouristique en émergence. Il faut attirer de nouveaux entrepreneurs qui partagent les mêmes valeurs de partage et d'entraide qui règnent déjà, ce qui nécessite de réunir les conditions pour attirer et conserver la main-d'œuvre.



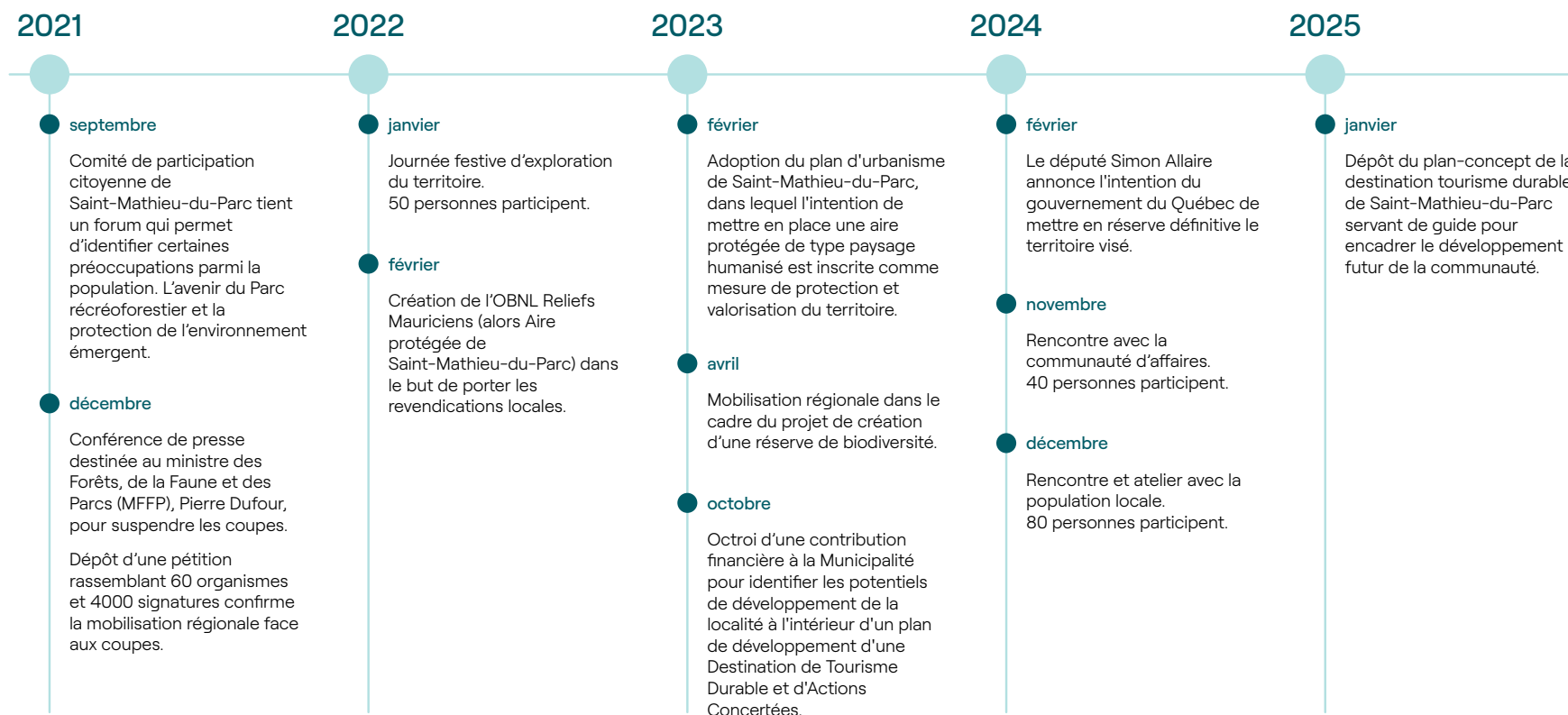
↑ Village de Saint-Mathieu-du-Parc avec le lac Bill et le lac Vert en arrière plan.

Démarche de consultation

La démarche d'évaluation des possibilités, conduite au cours des deux dernières années par Reliefs Mauriciens et la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc, avec l'accompagnement de firmes de consultants, permet d'assurer une démarche exemplaire en matière d'organisation territoriale et de développement écotouristique. Celle-ci vise des retombées positives pour la communauté d'accueil et des impacts minimaux sur les écosystèmes et milieux naturels. Cette démarche a permis de mobiliser les forces vives de l'écosystème touristique (entreprises, organisations, institutions) local et régional.

Les différentes formes de consultation auprès de la population et des acteurs locaux ont permis de dégager une vision et des orientations claires quant aux potentiels du secteur écotouristique local. De cette démarche émane une orientation stratégique pour le territoire municipal visant à encadrer et arrimer le développement de projets touristiques porteurs et d'aménagements interconnectés avec les actifs de l'écosystème existant. Cet exercice de réflexion stratégique permettra d'arrimer la démarche de création d'une réserve de biodiversité en terres publiques, portée par Reliefs Mauriciens, et d'obtention du statut de paysage humanisé porté par la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc.

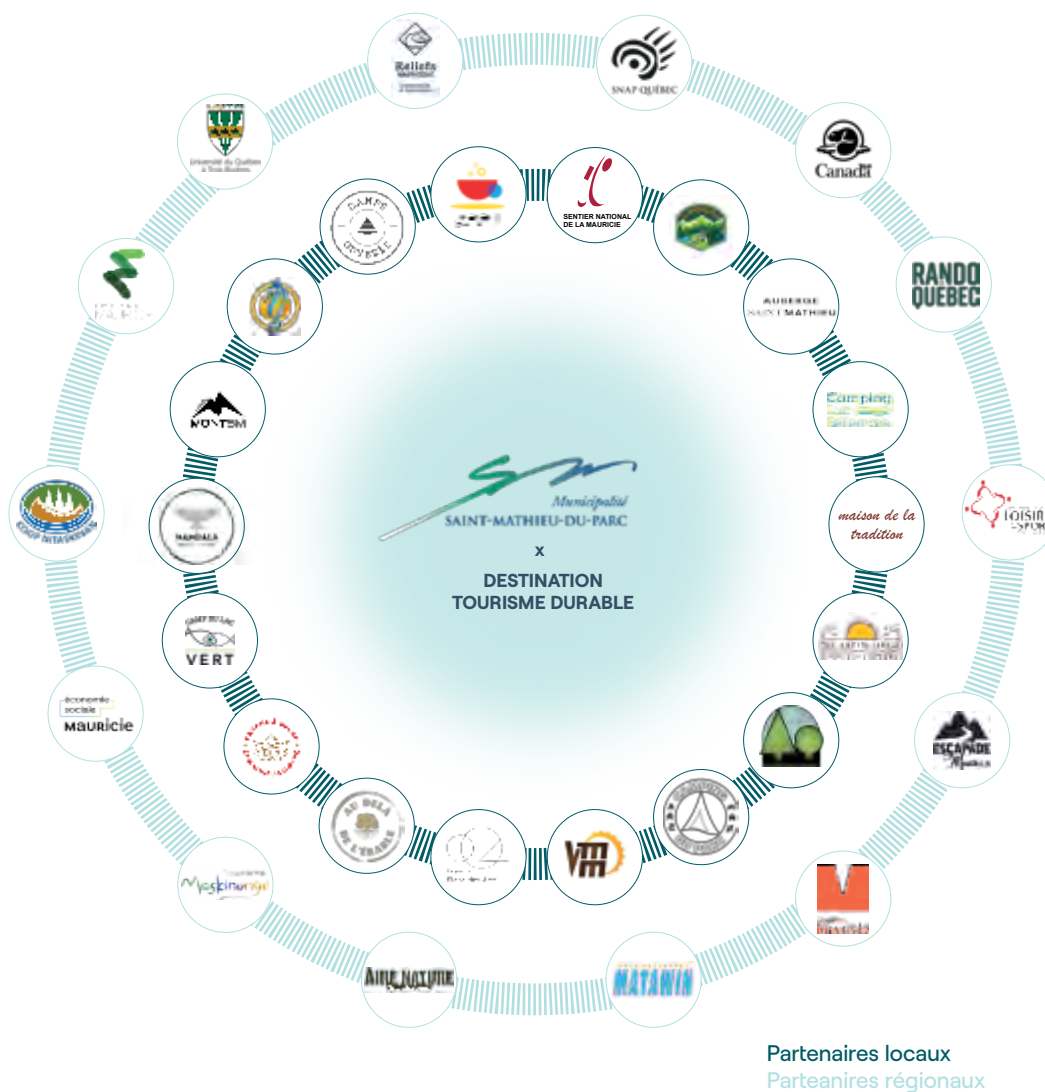
Ligne du temps



Partenaires

Issue de sensibilités de la population locale envers la protection de l'environnement et la soustraction du territoire aux activités extractives, la démarche derrière le concept territorial de Destination tourisme durable de Saint-Mathieu-du-Parc répond à des enjeux relevés par différentes formes de consultations auprès du milieu d'accueil (local), institutions ou parties prenantes à l'échelle régionale.

Dans une phase ultérieure, les partenaires municipaux des territoires limitrophes (Saint-Élie-de-Caxton, Saint-Alexis-des-Monts, Saint-Paulin et Shawinigan) seront invités à participer à la démarche dans le but d'harmoniser les actions de développement écotouristique de la région et de développer des partenariats dans le cadre d'une destination en tourisme durable élargie.



Liste des partenaires

Partenaires locaux

- Petite place des arts
- Café Les funambules
- Camping Du Parc
- Camping McLaren
- Camping Bellemare
- Pépinière du Parc
- Maison La Tradition
- Cabane à sucre Saint-Mathieu-du-Parc
- Érablière au-delà de l'érable
- Camp de vacances du lac Vert
- Camp Minogami
- Mont SM
- Coopérative Bicolline
- Fondation l'Art de vivre
- Auberge Saint-Mathieu
- Auberge Mandala
- Sentier national de la Mauricie
- Club de Vélo de Montagne Mauricie

Partenaires régionaux

- Économie sociale Mauricie
- Coopérative de solidarité Nitaskinan
- Tourisme Maskinongé
- Tourisme Mauricie
- Escapade Mauricie
- Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie
- Société pour la nature et les parcs, section Québec (SNAP Québec)
- Conseil régional de l'environnement Mauricie (Environnement Mauricie)
- Parcs Canada — Parc national de la Mauricie
- Rando Québec — Sentier national de la Mauricie
- Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) — Centre RIVE
- Coop aventure Mattawin
- Aire Nature Grande Piles



Concept territorial

Le concept territorial d'une destination touristique durable pour Saint-Mathieu-du-Parc représente la mise en place d'une destination à vocation écotouristique, culturelle, éducative et de conservation sur le territoire. Il vise l'élaboration d'une orientation stratégique de développement afin de guider la structuration d'un écosystème collectif en tourisme durable sur le territoire de la municipalité mauricienne.

Ce plan concerté offre une assise sur laquelle s'appuie l'obtention de nouveaux statuts pour le territoire : celui d'une nouvelle réserve de biodiversité de 127 kilomètres carrés, combinée à l'obtention du statut de paysage humanisé, un projet unique pour le sud du Québec.

Dans le but de mieux articuler et structurer le développement touristique au sein du réseau d'acteurs locaux, le concept territorial de Destination tourisme durable servirait de point de connexion et de mutualisation entre le projet de réserve de biodiversité sur le territoire public et le projet de paysage humanisé protégé sur le territoire privé de Saint-Mathieu-du-Parc.

Par la création d'une destination touristique durable, un porteur de projets coopératifs accompagné de partenaires locaux et régionaux pourrait mettre en œuvre des infrastructures de portée collective offrant des bénéfices au sein de la communauté, une expérience novatrice en mobilité durable, polyvalence des infrastructures, le tout, dans un esprit de circularité socioéconomique.

Depuis 2021, cette vision innovante interpelle plusieurs acteurs de la société civile, politique et socioéconomique de la Mauricie.

Ce plan concept vise à faire rayonner ce territoire villageois en tant que lieu de pèlerinage écotouristique et laboratoire d'innovation sociale.

Projet d'aire protégée « réserve de biodiversité »

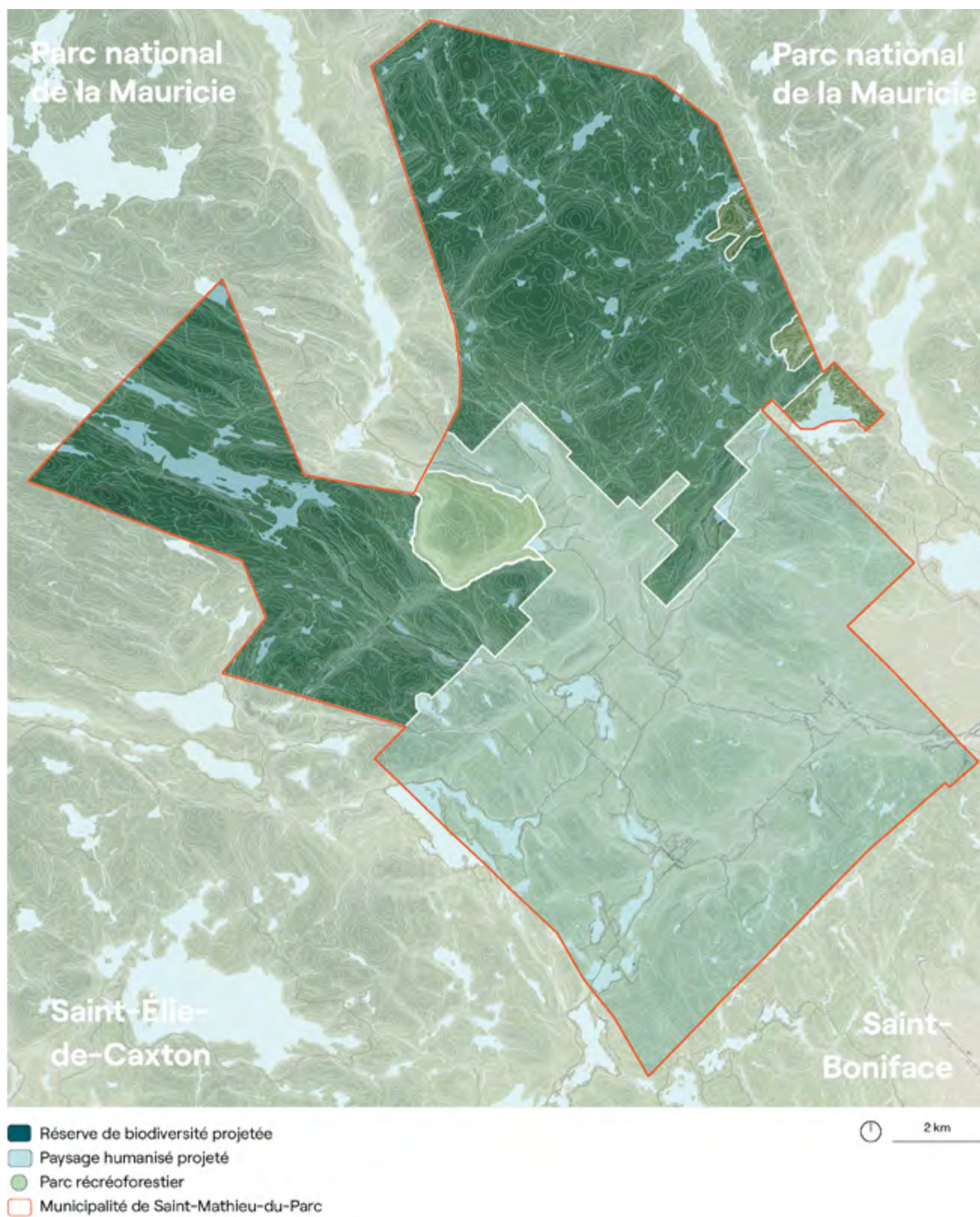
Porté par l'organisme Reliefs Mauriciens, le territoire visé pour la mise en place d'une réserve de biodiversité couvre les terres publiques de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc. Il s'agit de secteurs à forte biodiversité, ne possédant pas de statut de protection, comprenant notamment des massifs de forêts anciennes qui seront soumis à des inventaires ciblés. Ce territoire pourrait faire l'objet d'un zonage fonctionnel découlant d'un plan de conservation développé par le MELCCFP (ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques et des Parcs) avec l'apport des parties prenantes du territoire et du ministère des Ressources naturelles et des Forêts.

Le territoire du projet couvre 127 kilomètres carrés qui incluent un parc récréoforestier et deux aires de villégiature. Plus précisément, le projet regroupe les territoires situés dans l'enclave sud du Parc national de la Mauricie, couvrant la tête de bassin versant de la rivière Shawinigan et une portion ouest de celui de la rivière du Loup. Au nord du territoire, les eaux des lacs en Croix et Bernard se déversent dans le lac Wapizagonke (Parc national de la Mauricie), lac de charge de la rivière Shawinigan.

Projet d'aire protégée « paysage humanisé »

Porté par la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc, le projet d'obtention du statut du paysage humanisé quant à lui, vise la partie habitée du territoire. L'activité forestière a historiquement structuré le développement le long des rivières du territoire, dans des vallées creuses. Aujourd'hui, l'occupation humaine et la tortue des bois, une espèce à statut, cohabitent dans un écosystème sensible qu'il est nécessaire d'encadrer pour assurer sa viabilité écologique.

Territoires visés pour les statuts de protection



Vision

**Une destination authentique
où nature sauvage et culture
vibrante se rencontrent**

↑ Vue du lac Barnard, direction ouest.

Vision

Cette vision établit la ligne directrice pour le concept territorial d'une Destination de tourisme durable, imbriquant le projet de réserve de biodiversité et le paysage humanisé, tous deux en démarche de reconnaissance ministérielle. Pour le territoire de Saint-Mathieu-du-Parc, cette vision se traduit par une promesse d'expériences immersives uniques qui possède cinq dimensions :

1. Un environnement familial de découverte facilement accessible, avec des activités disponibles durant toute l'année;
2. Un amphithéâtre naturel au cœur de la forêt qui se veut un lieu de création, d'interprétation de la nature et de médiation culturelle;
3. Des opportunités de découverte, d'éducation environnementale, de recherche et de développement personnel pour les jeunes du primaire au postsecondaire;
4. Des entreprises comme portes d'entrée sur le patrimoine culturel et naturel, la tradition, mais aussi sur l'économie circulaire qui rassemble les générations;
5. Un territoire connecté par un réseau de mobilité active afin de connecter les pôles d'activités et les attraits du territoire.

Orientations

Les orientations constituent la base du concept territorial. Ils expriment à la fois des aspects distinctifs du territoire à mettre en valeur, ainsi que des approches qui traduisent les valeurs porteuses pour la création d'une Destination tourisme durable. Elles s'adressent à l'ensemble des parties prenantes de l'écosystème touristique de Saint-Mathieu-du-Parc, mais dont la réalisation de certains aspects structurants serait assurée par un ou des organismes à but non lucratif, coordonnées par la Municipalité. Ces orientations se traduisent ensuite au sein de trois plans sectoriels dans le but de spatialiser ces orientations sur le territoire de Saint-Mathieu-du-Parc.

- Protéger les écosystèmes et renforcer la connectivité écologique
- Développer une économie locale basée sur le partage et le tourisme durable
- Participer à la création d'un cœur de village vivant et attractif
- Répartir les infrastructures de manière équilibrée, réfléchie et respectueuse des milieux naturels
- Promouvoir une culture écotouristique éducative et inclusive
- Adopter un programme architectural sobre et résilient
- Aménager un réseau de mobilité active et durable dans le but d'avoir des options alternatives à la voiture.
- S'inscrire dans une vision récréotouristique régionale cohérente

Protéger les écosystèmes et renforcer la connectivité écologique

- Préserver les habitats naturels de haute valeur écologique, dont ceux de la tortue des bois, en les excluant du développement touristique (hébergement, corridor récréatif).
- Maintenir la connectivité écologique entre les habitats naturels afin de préserver la biodiversité et de favoriser la résilience des écosystèmes sensibles.
- Prioriser des principes de conservation dans le but de concilier la préservation des milieux naturels avec les activités humaines.

Développer une économie locale basée sur le partage et le tourisme durable

- Stimuler l'économie locale par des lieux d'accueil, de partage, de réparation et de location d'équipements de plein air.
- Encourager les entrepreneurs locaux et régionaux en tourisme durable par la promotion de services partagés pour renforcer la résilience économique.
- Soutenir l'initiative locale par la mise en place d'incitatifs basés sur la coopération entre les entreprises. Il peut par exemple s'agir d'incitatifs financiers, fonciers et immobiliers, taxe d'affaires, soutien logistique et administratif, accès aux infrastructures et réseaux, etc.
- Encourager l'achat local et le soutien aux entrepreneurs locaux par la création d'une vitrine régionale, autant virtuelle que physique.
- Favoriser l'approvisionnement local auprès des entreprises et des visiteurs afin d'adopter des pratiques de gestion des déchets réduisant les impacts environnementaux.

Participer à la création d'un cœur de village vivant et attractif

- Organiser les aménagements récréotouristiques autour d'un réseau de pôles, dont le village en est le centre, dans le but de maximiser les bénéfices locaux, limiter l'impact sur les écosystèmes sensibles et renforcer la vitalité du village.
- Aménager un bâtiment multifonctionnel au centre du village. Ce bâtiment permettra notamment d'accueillir un espace d'interprétation multifonctionnel et une vitrine de produits locaux (pourrait être géré par un OBNL à portée collective) et des activités destinées à la population locale.
- Favoriser un cadre de vie attrayant pour les familles avec des emplois durables grâce à des activités de plein air toutes saisons, des logements abordables, des services de proximité et un accès au territoire naturel.

Répartir les infrastructures de manière équilibrée, réfléchie et respectueuse des milieux naturels

- Limiter la concentration des activités humaines avec des zones de fréquentation préétablies pour préserver les milieux naturels et l'expérience des visiteurs.
- Miser sur la valorisation et la requalification des institutions et infrastructures culturelles actuelles (église, Petite Place des Arts) dans le but de minimiser l'impact des nouvelles installations sur les habitats fauniques et leur empreinte écologique sur les ressources naturelles.
- Favoriser le développement d'un réseau de sentiers pour la mobilité active (pédestres, vélo) optimisant des emprises existantes et interconnectant les attraits naturels, les pôles d'activités, les hébergements et les services du territoire.
- Garantir la tranquillité et l'harmonie des lieux pour le bien-être des résidents et pour assurer une expérience client optimale, notamment en encadrant les heures d'activités permises et les flux touristiques.

Promouvoir une culture écotouristique éducative et inclusive

- Renforcer l'accès et la médiation culturelle pour promouvoir les liens avec les communautés autochtones.
- Promouvoir un écotourisme basé sur l'éducation et la sensibilisation aux valeurs locales axées sur le partage et l'économie circulaire dont la population, parents, amis et le voisinage régional en seront les principaux bénéficiaires.
- Offrir une programmation éducative en milieu naturel destiné aux visiteurs, mais également aux groupes scolaires, camps de vacances et groupes de recherche.
- Développer des espaces de création artistique et de transmission culturelle.
- Créer des lieux d'échanges intergénérationnels.

Adopter un programme architectural sobre et résilient

- Privilégier des infrastructures et des bâtiments à faible empreinte énergétique (choix des matériaux, orientations et emplacements des ouvertures, etc.), adaptés aux écosystèmes sensibles et inspirés des particularités locales (ex. habitat de la tortue des bois), pour un développement durable en harmonie avec le paysage de Saint-Mathieu-du-Parc.
- Concevoir un guide architectural et une palette matérielle qui vise le respect du milieu naturel, notamment pour l'implantation de nouvelles constructions ou de rénovations au sein du paysage humanisé projeté par un plan d'implantation et d'intégration architecturale.
- Favoriser la résilience des infrastructures par leur multifonctionnalité d'usages (communautaire, éducation, alimentation, services, hébergement)

Aménager un réseau de mobilité active et durable dans le but d'avoir des options alternatives à la voiture.

- Interconnecter les attraits, les pôles et les entreprises locales par un corridor récréatif.
- Convertir des chemins forestiers existants pour créer un réseau de mobilité active.
- Développer des options de navettage (depuis le village et au-delà) et des stationnements satellites pour limiter l'usage de l'auto individuelle sur l'ensemble du territoire de la municipalité.
- Intégrer des bornes de recharge pour véhicules et vélos électriques au sein des pôles récréotouristiques.
- Promouvoir la mobilité durable par le partage de moyens de transport (vélos électriques, autopartage).

S'inscrire dans une vision récréotouristique régionale cohérente

- Coordonner, par des mesures d'aménagement du territoire (zonage et urbanisme), la mise en place d'une offre régionale coordonnée avec les autres territoires et municipalités dans une optique de complémentarité et de mutualisation.
- Mettre en place des infrastructures interconnectées de transport actif pour valoriser une synergie et cohésion entre les attraits.
- Mutualiser des ressources humaines et matérielles dans un esprit de partage et d'entraide.



Plan de mise en valeur du territoire

Le plan de mise en valeur vise à créer un cadre intégré et innovant pour le développement territorial, en harmonisant les dimensions culturelles, récréatives, économiques et environnementales. L'objectif est de concevoir des infrastructures collectives et multifonctionnelles, tout en valorisant les attraits et les savoir-faire locaux par un circuit récréatif accessible à une large clientèle. Ce plan permettrait de renforcer l'identité territoriale en proposant un produit d'appel distinctif et en garantissant sa faisabilité technique, économique et budgétaire.

En misant sur l'aménagement de pôles récréotouristiques basés sur les lieux d'attraction existants, ceux-ci deviendraient des carrefours de rassemblement et de médiation entre nature et culture. Ces espaces, animés par l'histoire, la tradition et des pratiques d'économie circulaire, offriraient des expériences intergénérationnelles riches en toutes saisons.

Ce plan propose une approche dynamique pour réinventer le territoire comme un espace vivant et attractif, au service de ses communautés et de ses visiteurs. Grâce à la priorisation de la mobilité active et de solutions novatrices, il entend non seulement revitaliser l'offre locale, mais aussi favoriser des modes de vie respectueux de l'environnement.

Plus concrètement, chaque pôle est accompagné d'un plan d'aménagement conceptuel et d'une fiche synthèse pour simplifier la communication des propositions auprès de la population et des parties prenantes. Chaque geste d'aménagement proposé est également accompagné de paramètres de faisabilité qui visent à assurer leur développement en respectant la capacité d'accueil du milieu humain et naturel.

Concept territorial

Les six pôles rassemblent tous les éléments attractifs qui forment la Destination tourisme durable de Saint-Mathieu-du-Parc. Ces six pôles seraient reliés par un réseau de mobilité active sous la forme d'un corridor récréatif.

Secteurs d'intervention

0. Corridor récréatif

1. Village

2. Parc récréoforestier

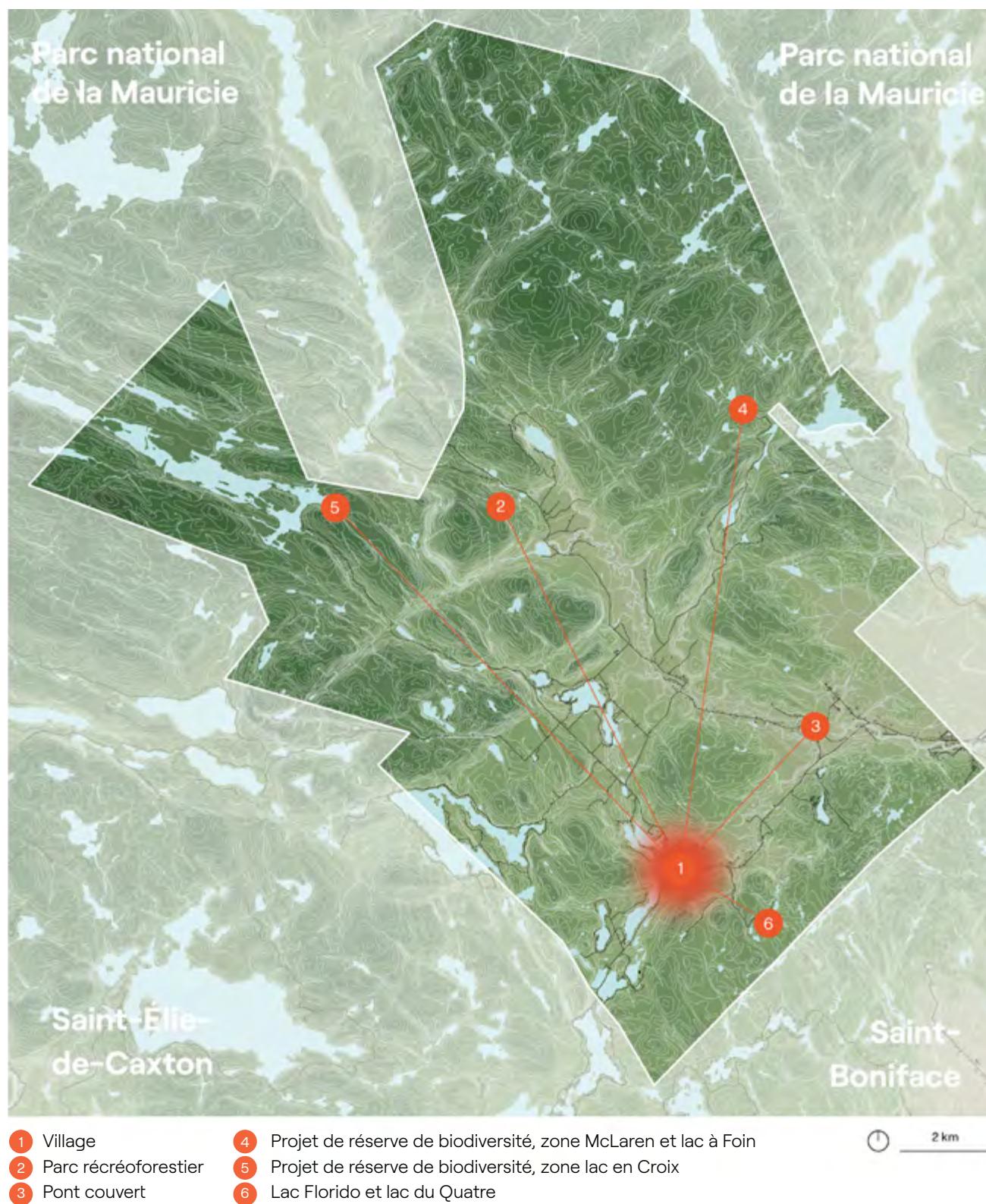
3. Pont couvert

4. Projet de réserve de biodiversité, zone McLaren et lac à Foin

5. Projet de réserve de biodiversité, zone lac en Croix

6. Lac Florido et lac du Quatre

Schéma des pôles



Corridor récréatif

Le corridor récréatif représente l'épine dorsale du projet de création d'une destination touristique durable centrée sur les déplacements actifs. Il vise principalement une utilisation optimale des infrastructures existantes, donc la réutilisation d'anciennes emprises de chemins forestiers sur le territoire et de servitudes publiques dédiées et adaptables, lorsque nécessaire.

L'aménagement d'un corridor récréatif vise à offrir une expérience récréative variée en toutes saisons, adaptée à différents publics (randonneurs, cyclistes, amateurs de ski, familles). Ce corridor permettrait de renforcer la connectivité entre les pôles d'attraction et les infrastructures existantes sur le territoire de Saint-Mathieu-du-Parc. L'aménagement d'un réseau actif vise également à ce que la destination touristique participe à la promotion du respect de l'environnement et de l'écosystème en limitant l'empreinte écologique et en soutenant l'économie locale par le développement d'attraits et de services touristiques complémentaires.

Infrastructures existantes

- Ancienne piste cyclable aménagée au début des années 2000, en partie située en bordure du chemin Saint-François, reliant le village et le parc récréoforestier. Abandonnée depuis une dizaine d'années, l'emprise de la piste pourrait être complétée par une bande cyclable en emprise propre. Cet axe présente un potentiel d'aménagement structurant pour un corridor actif.
- D'autres sections de ce corridor utilisent l'emprise existante d'une piste cyclable et des emprises de sentiers hors route permettent de relier le chemin Saint-François (pôle du pont couvert) au centre du village.
- Plusieurs routes municipales avec des bandes cyclables et un débit de circulation faible (chemin Principal, chemin Saint-Paul, chemin de la Coureuse, chemin Saint-Édouard, chemin des Bazous).
- Anciennes emprises de chemins forestiers accédant à différentes parties de la forêt.

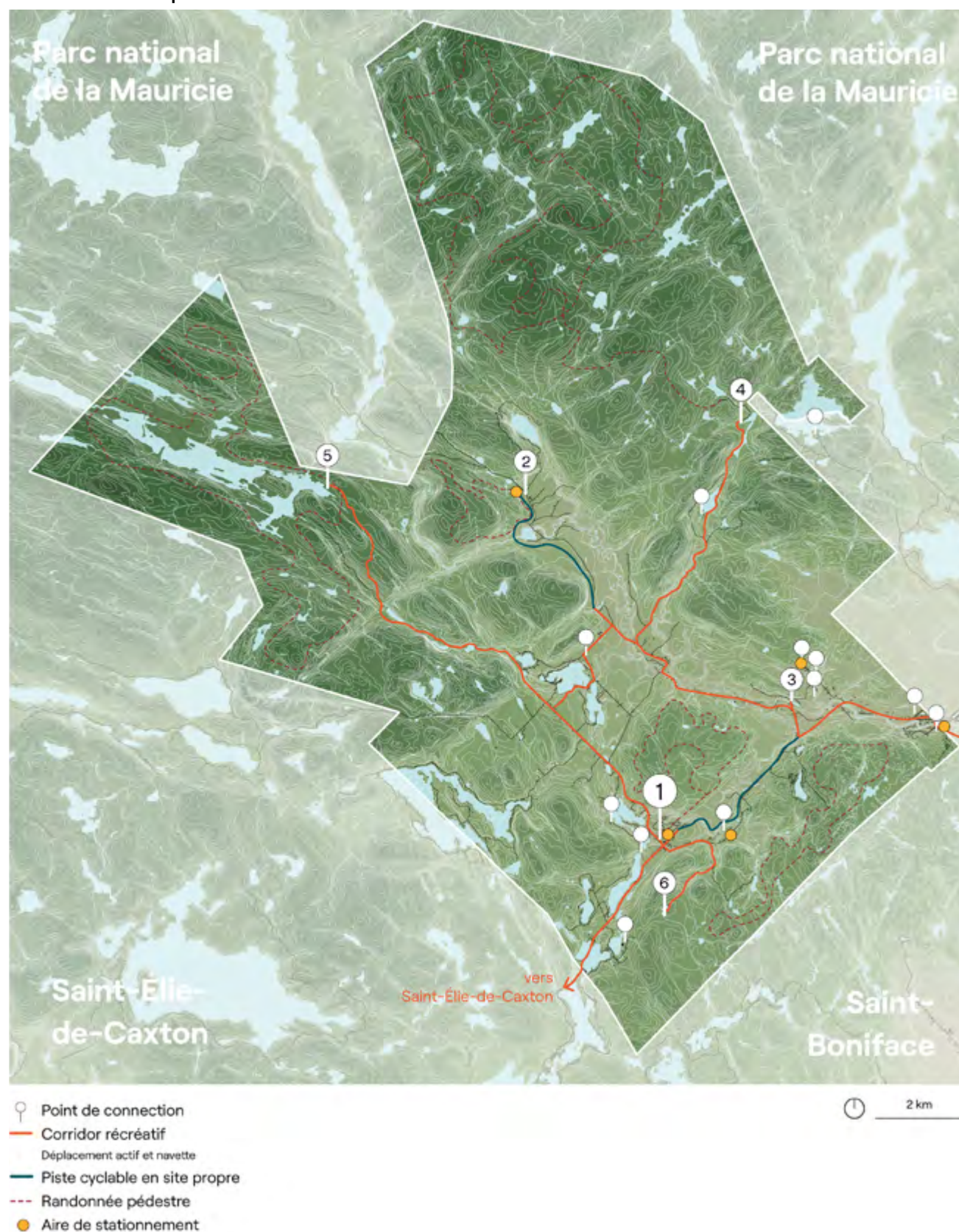
→ Chemin Principal, qui traverse le village.



Aménagements potentiels

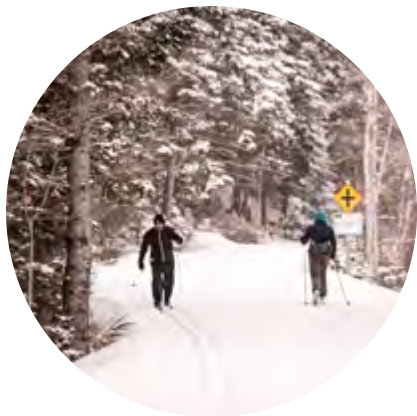
- Un réseau récréatif intégré, connectant les principaux pôles (village, corridors forestiers, sites naturels, attrait culturels).
- Les principaux axes de ce réseau seraient des rues partagées, entre la mobilité active et motorisée. Des mesures de sécurité (piste avec bollards, autres dispositifs de séparation des usages, signalisation, éclairage) assureraient une cohabitation optimale des usagers.
- Le tronçon reliant le village au pont couvert pourrait être une piste cyclable en site propre, utilisant, en partie, l'emprise d'un chemin forestier existant.
- Une navette permettrait de relier les différents pôles au village, en plus d'offrir une connexion entre Saint-Mathieu-du-Parc et les principales villes de la région.
- Un système de localisation de petits véhicules électriques (limités à 30 km/h hors route et à 50 km/h sur les routes municipales) destinés à la clientèle dont un déplacement en transport actif n'est pas une option (personnes à mobilité réduite, dont les familles et les aînés). Ce système permettrait également de pallier les périodes non desservies par la navette.
- Un comptoir de location d'équipements pour la mobilité active situé à même l'aire d'accueil du village. Des comptoirs secondaires de location d'équipement au sein des différents pôles seront également offerts par des partenaires (entreprises en tourisme).
- Les axes principaux relient ensemble les différents pôles du territoire.
- À chaque pôle se trouve minimalement une aire de stationnement de 5 à 20 cases (véhicules, petits véhicules et vélos) selon l'attractivité et l'achalandage prévu et un comptoir de location à proximité.
- Depuis chaque pôle, les aires d'hébergement et autres activités seraient accessibles depuis des sentiers multifonctionnels (mobilité active et petits véhicules seulement). Ces sentiers réutiliseraient les emprises existantes de chemin forestier lorsque possible.
- Plusieurs modes de transport actifs sont mis à disposition des visiteurs, dont le vélo (été) et le ski/raquettes, ou vélo à pneus surdimensionnés (hiver).
- Des aires de repos et d'interprétation avec infrastructures d'accueil (abri et groupe sanitaire) seraient aménagées et participeraient à valoriser le patrimoine (observation de la faune, histoire des lieux, interprétation des paysages).

Carte conceptuelle



Il s'agit d'une carte conceptuelle créée à des fins d'illustration seulement. Les aménagements présentés sont à titre indicatif et doivent faire l'objet d'études spécifiques quant à leur faisabilité.

Exemples — Piste multifonctionnelle



P'tit train du Nord
(Tourisme Laurentides, 2022)



Le Petit Témis
(Tourisme Bas-Saint-Laurent, 2025)



Véloroute des Bleuets
(Véloroute des Bleuets, 2024)



Vélo à pneus surdimensionnés
(Sépaq, 2024)

Exemples — Piste cyclable



Piste sur rue partagée
(Trafic Innovation, 2018)

Exemples — Petit véhicule électrique



MAX-EV
(West Ward Industries, 2022)

1 / Village de Saint-Mathieu-du-Parc

Le village de Saint-Mathieu-du-Parc est le pôle d'ancrage de l'ensemble du projet récréotouristique et de la destination touristique durable. Le village dispose déjà d'un écosystème commercial et communautaire dynamique avec une offre complète. On retrouve un noyau d'hébergements, commerces, services municipaux et une offre culturelle sur laquelle un développement peut s'appuyer. On y dénombre près de 70 places de stationnement avec un potentiel additionnel de 80 places sur un terrain municipal disponible dans le périmètre urbain. Plusieurs terrains situés au centre du village et appartenant à la municipalité sont actuellement sous-utilisés.

On retrouve à proximité :

- Auberge Saint-Mathieu
- Auberge Bistro chez Melo
- Petite Place des Arts et le café les Funambules
- Épicerie Aline Langlois
- Camp du lac Vert (hébergement et centre de vacances familial)
- Bibliothèque municipale
- Bureau de poste
- Église
- Presbytère (le presbytère a été transformé en bureaux occupés par la Municipalité, par Reliefs Mauriciens et par la Régie des services de sécurité incendie regroupés de Maskinongé)
- Place du village (rond de feu collectif et kiosques pour un marché public)
- Terrains municipaux vacants situés à l'arrière du presbytère et adjacents à la place du village et adjacents au centre communautaire.
- Piste à rouleaux multiusager (pumptrack) en cours de conception.
- Écoquartier avec plusieurs lots vacants et avec possibilité de desserte par les services municipaux (aqueduc), prêt à accueillir de nouvelles constructions.



↑ Vue aérienne du village, avec la place du village, le presbytère et l'église au centre.



← Rue principale au centre du village, vue vers le sud.



→ Bistro Chez Mélo et sa terrasse estivale, situé sur la rue principale.

→ Stationnement de 80 places, situé à côté du presbytère et au centre du village.



← Place du village équipée de kiosques multifonctionnels.

Objectifs de développement

- Renforcer le cœur villageois en bénéficiant des retombées positives du développement touristique, notamment dans le but d'augmenter l'attractivité du village et de son écoquartier.
- Maximiser les retombées économiques en lien avec l'achalandage touristique du territoire auprès des commerces et entreprises locales.
- Utiliser les infrastructures déjà en place dans une optique de minimiser l'impact sur les milieux naturels du territoire.
- Lien d'ancrage du futur réseau de mobilité. Ce pôle permettrait de relier Saint-Mathieu-du-Parc aux principaux centres urbains de la Mauricie, à la région métropolitaine et à la capitale nationale.
- Permettre aux visiteurs de se déplacer dans le village à pied et d'accéder au territoire via un réseau de mobilité active et un service de navette offert par un promoteur et ses partenaires.
- Construire de nouveaux bâtiments destinés à l'hébergement résidentiel (unité d'habitation accessoire, multilogement, mini maison) dans l'écoquartier dans le but d'offrir des options d'habitation accessibles pour des jeunes professionnels et jeunes familles.

Aménagements potentiels

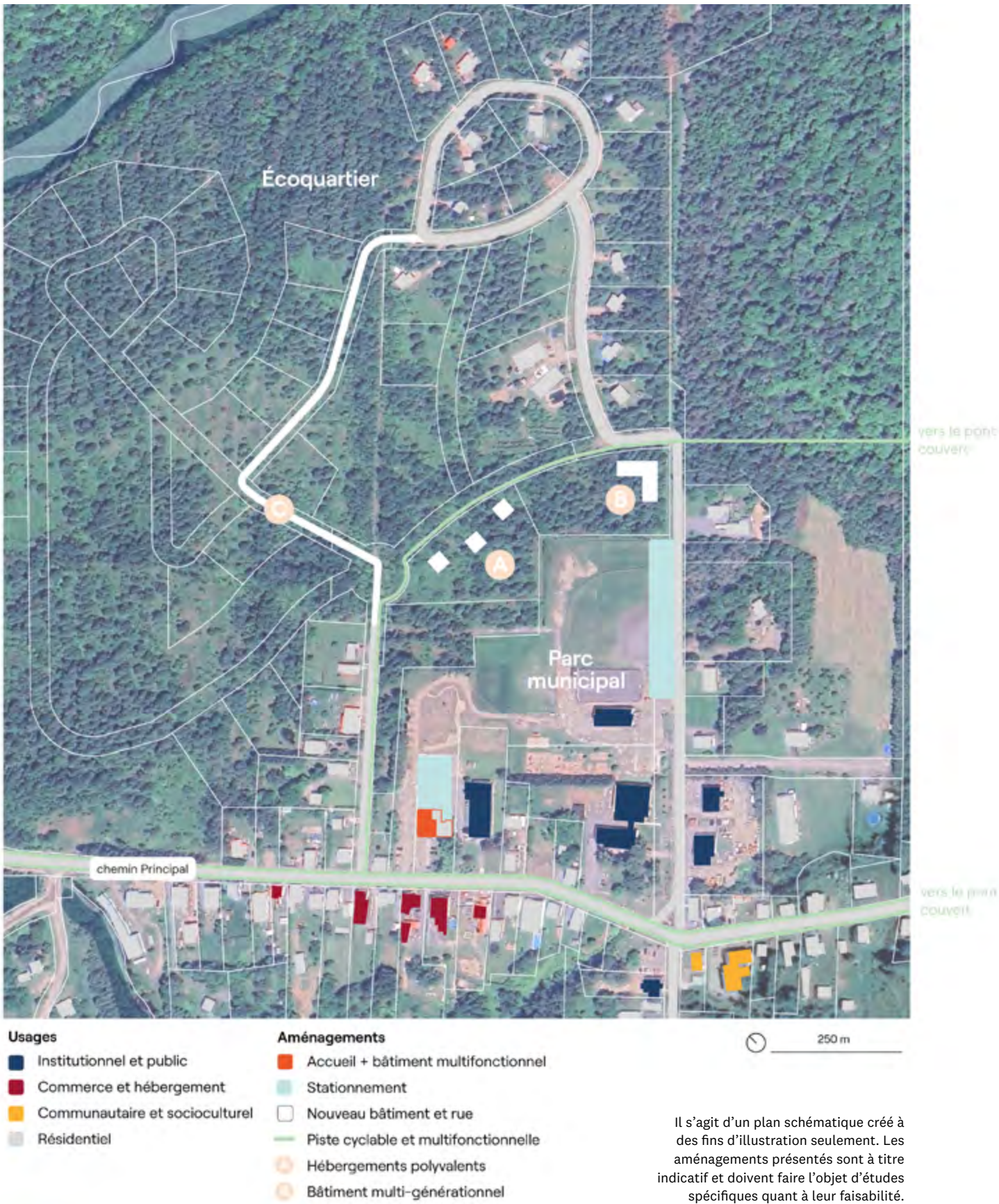
- Nouvel espace public face à l'église et au pôle d'accueil, créant un espace convivial et incitant les visiteurs à fréquenter les commerces du village. Cet espace pourrait accueillir plusieurs événements locaux (expositions artistiques, événements culturels, marché public).
- 3 bâtiments multirésidentiels polyvalents (avec une possibilité de 6 chambres et une capacité de 12 personnes) situés dans l'écoquartier, à 400 mètres du centre du village. Ces bâtiments permettraient de segmenter les usagers, avec une unité destinée aux travailleurs, une unité destinée à la clientèle touristique et une unité destinée à des personnes désirant déménager à Saint-Mathieu-du-Parc.
- Résidence multi-générationnelle (projet collectif multi-partenaires).

Bâtiment multifonctionnel ⁵

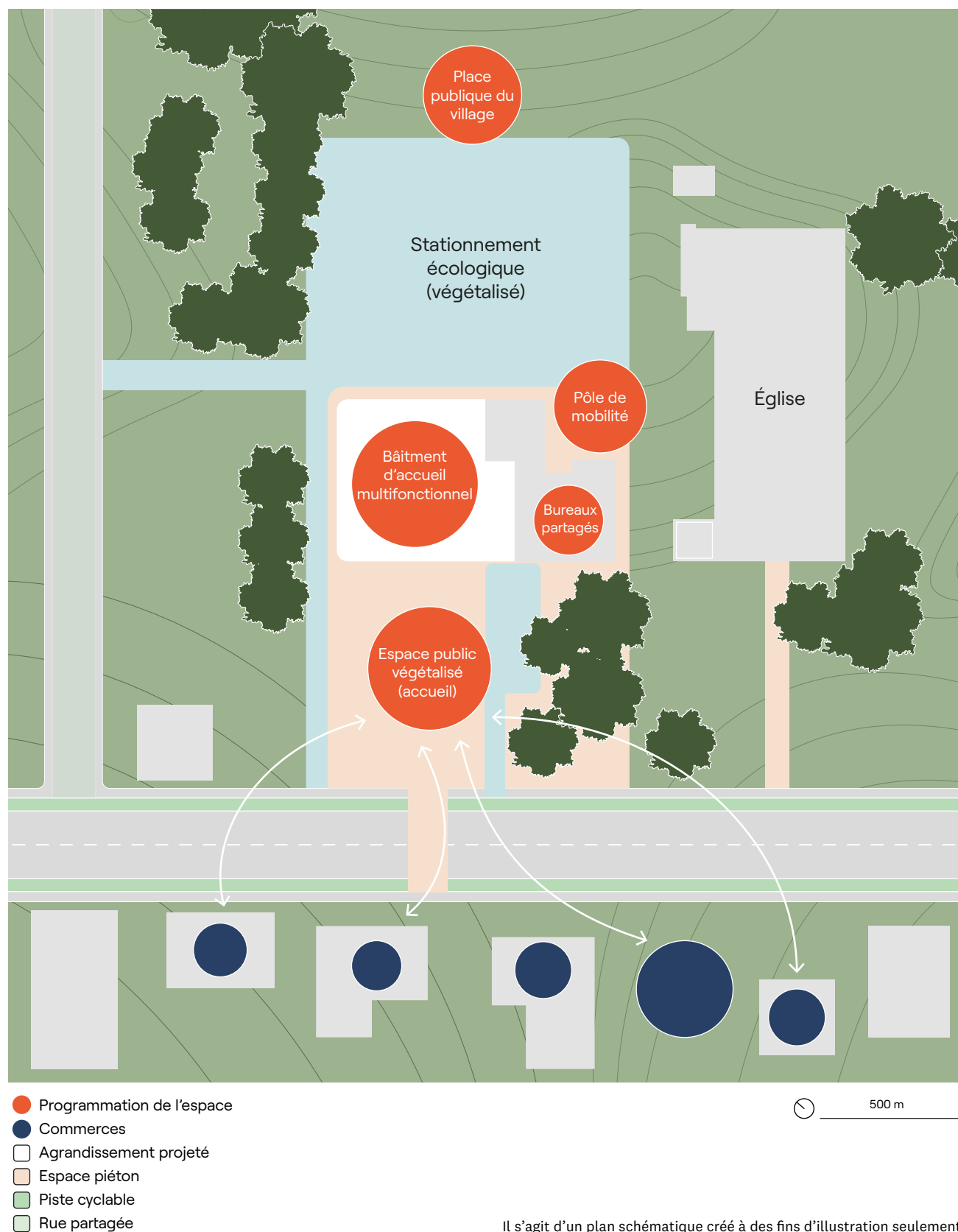
- Nouvel espace d'accueil et d'interprétation pour la destination touristique avec un service de location d'équipement, une boutique seconde-main d'équipement de plein air, un comptoir local mettant en vitrine le savoir-faire local (alimentation, artisanat), des espaces éducatifs polyvalents et des unités d'hébergement.
- Espace citoyen multifonctionnel attenant à l'accueil pouvant servir aux rassemblements communautaires et à l'accueil de différents groupes (formations, conférences et colloques) équipé d'une cuisine et d'un espace salle à manger polyvalent.
- Espaces bureaux et de réunion (co-travail), ouvert au public, attenant au bâtiment d'accueil.
- Pôle central du corridor récréatif qui relie les pôles du pont couvert, du mont SM (vélo de montagne), du parc récréoforestier, du camp du lac Vert et de la fondation Art de vivre.

⁵ L'église de Saint-Mathieu présente un potentiel de requalification, mais des discussions sérieuses doivent être entreprises avec la Fabrique et la communauté religieuse. L'exemple illustre un espace à proximité de l'église et non la requalification du bâtiment.

Plan schématique — village



Plan schématique — pôle d'accueil



Il s'agit d'un plan schématique créé à des fins d'illustration seulement.
Les aménagements présentés sont à titre indicatif et doivent faire
l'objet d'études spécifiques quant à leur faisabilité.

Exemples — Bâtiment multifonctionnel



Espace Péribonka, Péribonka
(La Presse, 2023)



Centre de découverte et de services du
parc national des Îles-de-Boucherville,
Boucherville
(Smith Vigeant Architectes, 2017)



Parc de la Pointe-aux-Lièvres, Québec
(Patriarche, 2025)



Exemples — Stationnement écologique



Concept de stationnement écologique
(Nature-Action Québec)



Projet intégré, East Angus
(Atelier boréal architectes, 2023)



Ecovillage at Ithaca, New York
(Ecovillage Ithaca, 2025)

Exemples — Bâtiments multirésidentiels dans l'écoquartier

2 / Parc récréoforestier

Le parc récréoforestier de Saint-Mathieu-du-Parc comprend actuellement une scène extérieure unique au Québec de 300 places (amphithéâtre au cœur de la forêt) aménagée en 1997, un stationnement et un poste d'accueil avec un espace d'entreposage. De ce point de départ, plusieurs infrastructures récréatives sont accessibles dont un réseau de sentiers de randonnée, une paroi d'escalade et la piste de motoneige Trans-Québec 23. Il jouxte également une zone de vélo de montagne exploitée par Vélo de montagne Mauricie (VMM). La gestion du site est, depuis 2023, assurée par Reliefs Mauriciens. Afin de maximiser l'utilisation du site, plusieurs potentiels sont à explorer.

L'amphithéâtre de 300 places présente un potentiel de 12 à 20 événements par année, susceptibles d'accueillir des résidences artistiques pendant la période estivale, soit 4 mois par an. En plus des randonneurs, les sentiers du parc récréoforestier peuvent accueillir :

- Des groupes scolaires : potentiel d'accueil de groupes pendant 14 semaines par année.
- Des camps de vacances : potentiel d'accueil de groupes pendant 8 semaines.
- Des événements corporatifs : activités de groupe (renforcement d'équipe) et de conférences en nature : 5 à 6 événements par année.

Objectifs de développement

- Lieu de rencontre et de rassemblement culturel dans un milieu naturel unique.
- Un pôle d'activité animé de la destination touristique, destiné à la population locale, aux visiteurs et à la communauté scolaire et culturelle.
- Les aménagements potentiels visent à intensifier l'utilisation des infrastructures déjà existantes.

Aménagements potentiels

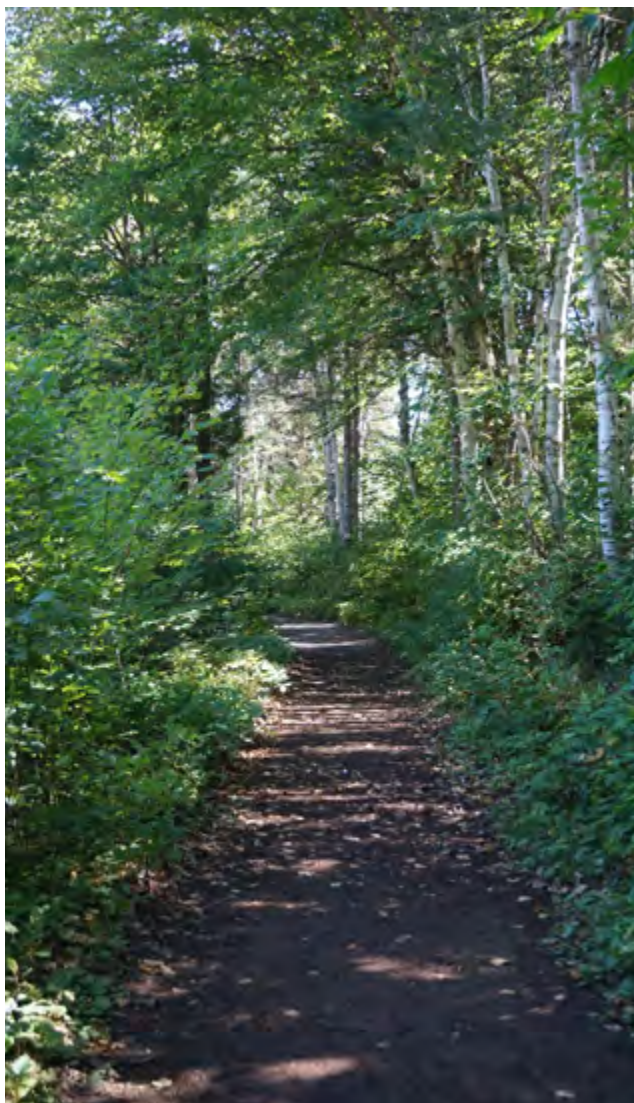
- Aménagement d'une régie technique à côté de l'amphithéâtre afin d'assurer un environnement protégé des intempéries.
- Réaménagement de l'aire d'accueil du site afin d'en faire un espace polyvalent. Ce projet inclurait l'ajout d'un espace de location d'équipement, un espace pour des chariots de transport de bagages, un espace pour recevoir des groupes scolaires et un comptoir alimentaire ouvert lors de spectacles à l'amphithéâtre.
- Construction de 5 mini-chalets destinés à accueillir et à héberger les artistes en résidence dans le secteur de l'amphithéâtre.
- Construction de 5 chalets et de 10 prêts à camper situés sur les rives du lac en Cœur et de la rivière Shawinigan, permettant une arrivée autonome, dans un rayon de 1 kilomètre du stationnement (accessible à pied).
- Aire de mise à l'eau et quai public sur la rive du lac Mongrain. Des supports pour embarcations seraient offerts en libre-service (location avec un code) seraient installés à proximité du quai.
- Toit souple en toile au-dessus de la scène et des gradins selon la faisabilité technique.
- Abri préaux extérieur afin de permettre la tenue d'activités protégées des intempéries.
- Aménagement d'un sentier multifonctionnel dans l'emprise de motoneige dont une portion serait en accessibilité universelle jusqu'au lac Mongrain et la rivière Shawinigan.



↑ Vue aérienne du parc récréoforestier, avec la rivière Shawinigan (gauche) et la paroi d'escalade (droite).

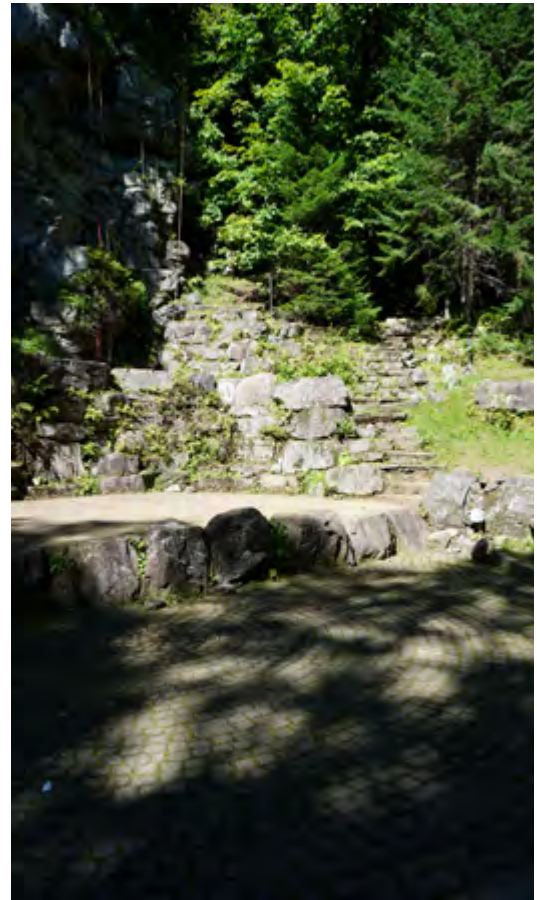


↑ Sentiers de randonnée pédestre parcourant le parc récréoforestier.





← Accueil du parc récréoforestier, opéré par Reliefs Mauriciens.



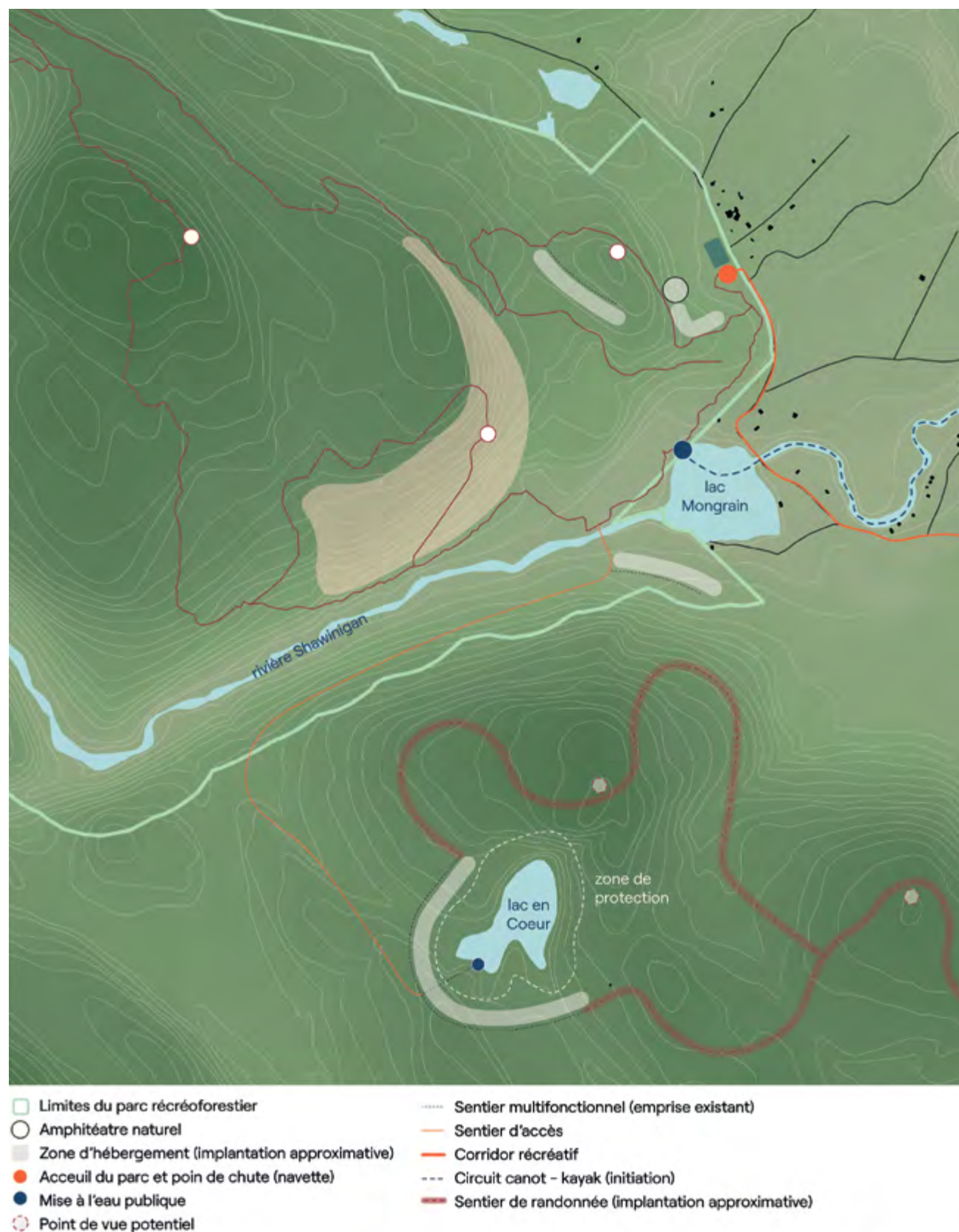
↑ Scène de l'amphithéâtre naturel.

← Gradins de l'amphithéâtre naturel.



Carte conceptuelle

Il s'agit d'une carte conceptuelle créée à des fins d'illustration seulement. Les aménagements présentés sont à titre indicatif et doivent faire l'objet d'études spécifiques quant à leur faisabilité.



Exemples — mise à l'eau publique

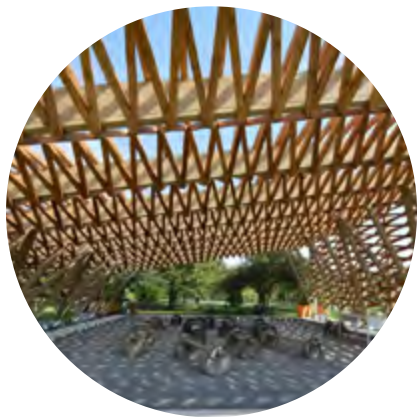


Aire de mise à l'eau
(Les Quais du phare, 2025)



Aire de mise à l'eau
(Quai Lafantaisie, 2025)

Exemples – abri préaux



Abri préaux du jardin botanique, Montréal
(Jardin botanique de Montréal, 2024)



Abri préaux du jardin botanique, Montréal
(Jardin botanique de Montréal, 2024)

Exemples — types d'hébergement



Prêt-à-camper, ZEC Chauvin
(ZEC Chauvin, 2024)



Mini chalet, Brompton
(Laõ cabines, 2025)



Chalet, SÉPAQ
(SÉPAQ, 2024)

3 / Pont couvert

Construit en 1923, le pont couvert de Saint-Mathieu-du-Parc est une fierté du patrimoine local et régional, en plus d'être une infrastructure particulièrement bien préservée. Dans le but de le mettre en valeur, les aménagements existants peuvent être bonifiés. Les terrains bordant le pont et la rivière qu'il traverse appartiennent à la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc et peuvent ainsi être aménagés à des fins récréotouristiques tout en améliorant l'accès au site pour la population locale.

Plusieurs entreprises locales sont situées à proximité du pont couvert et pourraient ainsi bénéficier des aménagements proposés par un potentiel d'attraction amplifié.

On retrouve à proximité :

- Maison La Tradition (art textile, économie circulaire et transmission des savoirs entre générations)
- Pépinière du parc (centre jardin-agrotourisme, sentiers et hébergement)
- Les Jardins au bord de l'eau (entreprise maraîchère)
- Cabane à sucre Saint-Mathieu-du-Parc (acériculture et agrotourisme)
- Érablière au-delà de l'érable (acériculture et agrotourisme, sentiers de ski de fond/vélo à pneus surdimensionnés, relais motoneige connecté au sentier fédéré Trans-Québec 23 et stationnement de 100 places)
- Parc municipal du pont couvert offrant un accès à la rivière Shawinigan



↑ Pont couvert de Saint-Mathieu-du-Parc et les chutes de la rivière Shawinigan qu'il traverse.



← Vue aérienne du pont couvert et des chutes.



← Plage municipale, vue depuis le pont.



↑ Parc municipal aux abords du pont couvert.



↑ Érablière Au delà de l'Érable, à proximité du pont.



↑ Accès à la rivière Shawinigan, en aval du pont et des chutes de la rivière.

Objectifs de développement

- Un parc municipal attrayant par son contact direct et sécuritaire avec la rivière Shawinigan, la plage et le plan d'eau sont fréquentés quotidiennement par la population locale.
- Le pont couvert est un incontournable pour les visiteurs de Saint-Mathieu-du-Parc.
- Un site destiné aux amateur-rices de van life permettrait d'offrir un lieu d'hébergement unique et complémentaire à l'offre touristique locale.

Aménagements potentiels

- Corridor récréatif multifonctionnel qui permet de relier le pont couvert, le mont SM (vélo de montagne) et le village.
- Point d'accès secondaire au corridor récréatif par le développement d'un partenariat avec l'érablière Au-delà de l'érable permettant de mutualiser le stationnement.
- Réaménagement du parc riverain par la municipalité et ses supports destinés à l'interprétation historique des lieux.
- Aménagement graduel d'emplacements destinés au camping de petits motorisés (vans) jusqu'à une limite de 10.
- Deux sites destinés à accueillir des mini chalets à faible empreinte.
- Entrée et sortie d'eau sécuritaire et conviviale pour les pratiquants du canot et du kayak
- Support à embarcations en location libre-service (avec un code) à proximité de la mise à l'eau.
- Aire de pique-nique avec vue vers le pont couvert.
- Accès aux hébergements touristiques offerts (à construire) par les entreprises situées à proximité du secteur (Pépinière du Parc, Érablière Au-delà de l'érable, Érablière Saint-Mathieu, Maison La Tradition). — lors d'une phase ultérieure

Carte conceptuelle



Il s'agit d'une carte conceptuelle créée à des fins d'illustration seulement. Les aménagements présentés sont à titre indicatif et doivent faire l'objet d'études spécifiques quant à leur faisabilité.

Exemples — aire d'hébergement pour van



Site pour petits campeurs
(Prêts pour la route, 2023)



Aire de camping
(La Presse Touristique, 2020)

Exemples — mini chalets à faible empreinte



Mini chalet, Brompton
(Laõ cabines, 2025)



4 / Projet de réserve de biodiversité, zone McLaren et lac à Foin

Les lacs McLaren et lac à Foin sont situés dans la future réserve de biodiversité, secteur est. Situés en territoire public, leur développement doit être planifié en détail dans un plan concept d'aménagement de la réserve de biodiversité de Saint-Mathieu-du-Parc. Le secteur forestier présente la possibilité d'aménager des aires d'hébergement de plusieurs typologies afin de répondre à une clientèle variée.

Objectifs de développement

- Pôle principalement axé sur la randonnée pédestre et le vélo en sentiers forestiers. L'emplacement et l'aménagement de ces activités devraient cohabiter avec l'habitat sensible de la tortue des bois.
- Des hébergements seraient situés et conçus de manière à respecter l'aire de protection nécessaire à la conservation de l'écosystème de la tortue des bois.
- Des hébergements seraient accessibles par le réseau routier local, le réseau de mobilité active ou le service de navette. Leur emplacement et leur nombre précis restent à confirmer.



↑ Rives du lac à Foin.



↑ Ancienne emprise d'un chemin forestier.



↑ Ancienne emprise d'un chemin forestier.



↑ Rive nord du lac Minogami.

Aménagements potentiels

- Construction de chalets-dortoirs et de mini-chalets sur les rives du lac Minogami (en terres privées). Les chalets-dortoirs seraient offerts de manière prioritaire au camp de vacances Minogami durant leur période d'activité, également situé sur les rives du lac.
- Quai et aire de baignade pour le secteur d'hébergement.
- Aménagement d'un sentier actif permettant de relier le pôle des lacs McLaren et Minogami au parc récréoforestier et au village. La requalification d'anciennes emprises de chemins forestiers est envisagée, mais la faisabilité reste à évaluer.
- Zone de débarquement pour navette et point de départ vers le territoire récréatif.
- Aménagement de sentiers de vélo par le balisage de chemins forestiers et aménagements de points de vue et aires de repos.
- Aménagement d'hébergements de type prêt-à-camper en bordure du lac à Foin (en terres publiques).

Carte conceptuelle



- Zone d'hébergement (implantation approximative)
- Pôle de mobilité
- Corridor récréatif
- Sentier multifonctionnel (emprise existante)
- Sentier de vélo forestier (emprise existante)
- Sentier de randonnée (implantation approximative)
- Habitat présumé de la tortue des bois

 500 m

Il s'agit d'une carte conceptuelle créée à des fins d'illustration seulement. Les aménagements présentés sont à titre indicatif et doivent faire l'objet d'études spécifiques quant à leur faisabilité.

Exemples — Chalet-dortoir



Dortoir, Charlevoix
(Terrasses Cap-à-l'Aigle, 2025)



Chalet-dortoir, Jardins de Métis
(Atelier Pierre Thibault, 2021)

5 / Projet de réserve de biodiversité, zone lac en Croix

La zone du lac en Croix fait partie du secteur ouest du projet de réserve de biodiversité. Il s'agit d'un large plan d'eau offrant un potentiel intéressant pour le canot-camping et la recherche universitaire en autant qu'un modèle de cohabitation soit élaboré avec les résidents actuels. Tout comme la zone 4, présentée plus haut, cette zone est située en territoire public, et son développement devra être planifié plus en détails dans un plan concept d'aménagement relié au projet de réserve de biodiversité de Saint-Mathieu-du-Parc.



↑ Vue aérienne du lac en Croix, vers le nord.

↓ Vue aérienne du lac en Croix, vers le sud.

Objectifs de développement

- Le pôle se distinguerait par des infrastructures d'accueil éducatives réfléchies sous l'angle d'une forêt-école de manière à créer une relation intime entre les étudiants-chercheurs avec leurs objets d'étude.
- Ces installations seraient implantées selon un modèle respectueux du milieu naturel sensible. Lorsque des activités académiques n'ont pas lieu, elles sont mises à la disposition des usagers du parc et groupes jeunesse dont des activités d'initiation au canot-camping offertes, en tirant profit de la mise à l'eau existante.
- Des activités d'initiation au canot-camping seraient offertes à partir de la portion nord de la rive ouest du lac Barnard vers le lac Shawinigan, en tirant profit de rives accessibles à l'écart des habitations de villégiature existantes.
- Circuit-boucle d'une vingtaine de kilomètres en prenant son départ sur le lac en Croix. Il est possible de camper dans des abris trois faces (*lean-to*) accessibles seulement par l'eau et le Sentier National de la Mauricie.
- Dans un esprit de mutualisation des activités, ce secteur serait également utilisé par les camps de vacances locaux.

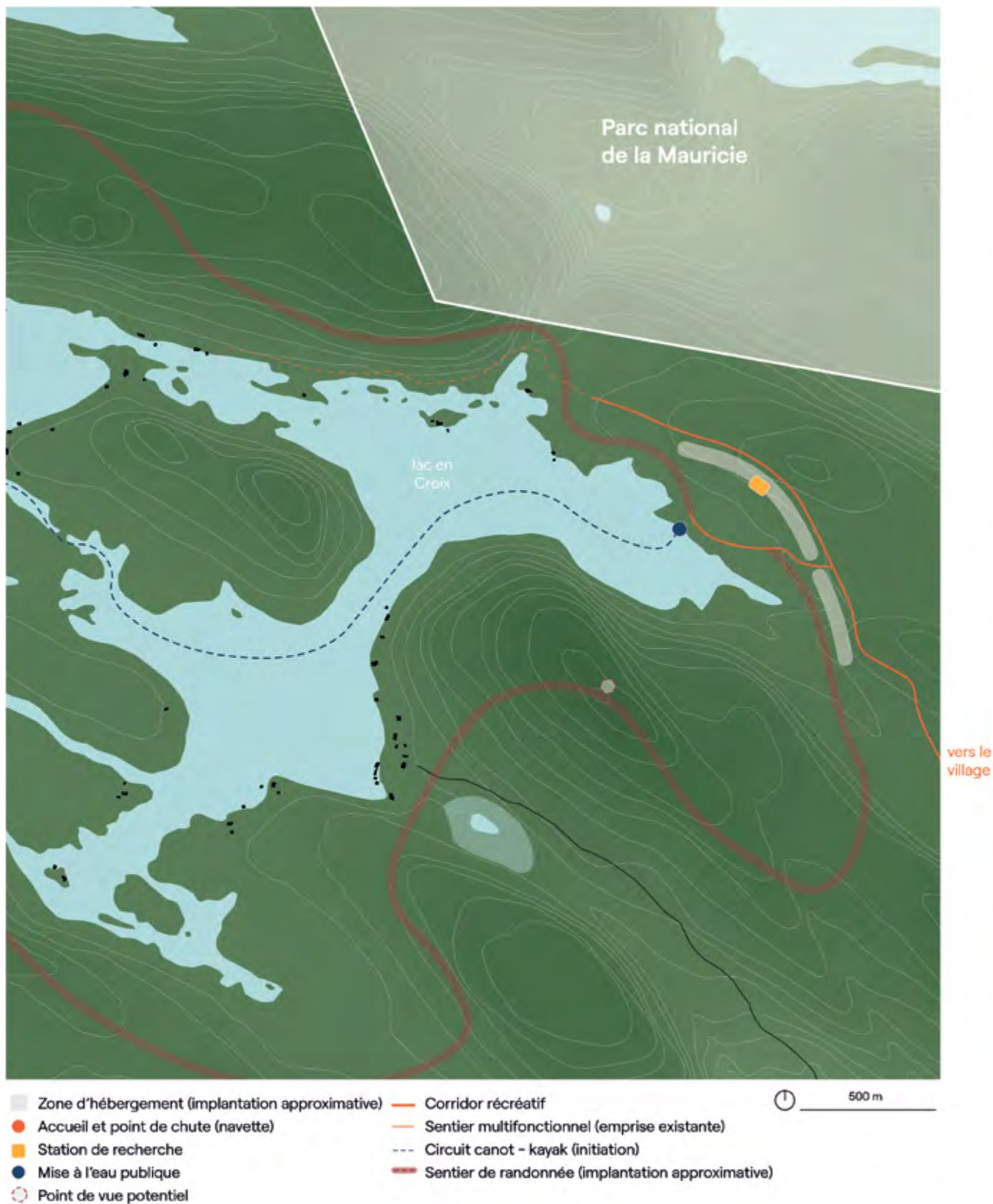
Aménagements potentiels

- Poste d'accueil avec prêt d'équipements nautiques, avec possibilité d'hébergements rustiques destinés à aux camps de vacances ou aux grappes d'initiation au canot-camping.
- Accès au pôle par le corridor de mobilité et en navette. Cela permettrait d'avoir un certain contrôle sur l'achalandage qui pourrait intimider ou irriter les villégiateurs en place.

Infrastructures éducatives et de recherche

- Des infrastructures d'enseignement composées de trois bâtiments polyvalents de faible empreinte écologique, pour étudiants, enseignants et accompagnateurs.

Carte conceptuelle



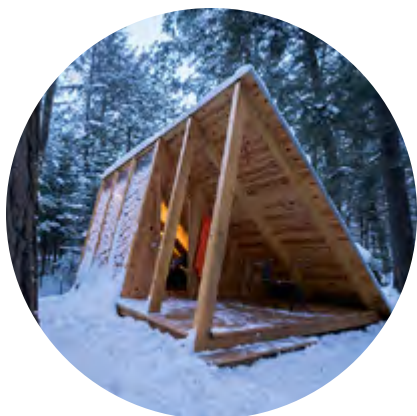
Il s'agit d'une carte conceptuelle créée à des fins d'illustration seulement. Les aménagements présentés sont à titre indicatif et doivent faire l'objet d'études spécifiques quant à leur faisabilité.

Exemples — Centre de recherche



Alford Coastal Research Center, Newbury, US
(Flansburgh Architects, 2022)

Exemple - Abri trois-faces



Parc régional du Poisson blanc,
Notre-Dame-du-Laus
(Gestion Inlandsis, 2023)

Exemple — Hébergement



Camp Minogami, Shawinigan

6 / Lac Florido et lac du Quatre

Situé au sud du village de Saint-Mathieu-du-Parc, ce pôle comprend plusieurs lacs bordés par des terres privées non développées, notamment le lac du Quatre-étangs et le lac Florido. La municipalité est propriétaire de nombreux terrains qui pourraient constituer une première réserve de milieux à préserver ou de secteurs pour développer de l'écotourisme.

Objectifs de développement

- Protéger les grands complexes de milieux humides du fait de leur haute valeur de conservation, en particulier pour la connectivité écologique (lac du Quatre-étangs et le lac Pomerleau)

Aménagements potentiels

- 10 chalets écologiques en partenariat avec un ou des promoteurs.
- Un site potentiel composé de 10 chalets écologiques (projet qui devrait être porté par un ou des promoteurs).
- Boucle de sentiers pédestres accompagnés de pistes multifonctionnelles (vélo, ski de fond et raquette)
- Connexion au corridor récréatif multifonctionnel afin de relier le pont couvert, le mont SM (vélo de montagne) et le village.
- Connexion au réseau de sentiers récréatifs de la Fondation Art de Vivre.

La mise en œuvre d'un plan de mutualisation repose sur une compréhension approfondie des chaînes de valeurs et des opportunités de circularité. Dans le contexte d'une destination touristique, cette démarche vise à optimiser l'utilisation

Carte conceptuelle



- Zone d'hébergement (implantation approximative)
- Habitat projeté de la tortue des bois
- Corridor récréatif
- Sentier piétonnier
- Mise à l'eau
- Sentier de randonnée (implantation approximative)
- Point du vue potentiel

500 m

Il s'agit d'une carte conceptuelle créée à des fins d'illustration seulement. Les aménagements présentés sont à titre indicatif et doivent faire l'objet d'études spécifiques quant à leur faisabilité.

Exemples — Chalet écologique



Mini chalet, Brompton
(Laõ cabines, 2025)



Exemples — Sentier en milieu humide



Parc nature du Domaine Taschereau,
Sainte-Marie de Beauce
(COBARIC, 2024)



Marais du Nord, Stoneham
(Nomade Magasine, 2023)



Plan de mutualisation

et le partage des ressources naturelles, humaines et matérielles. Ce plan vise la mise en commun d'un maximum d'initiatives et d'actions dans un but d'économies financières et de réduction de l'empreinte environnementale des activités sur le territoire. Il vise à renforcer les synergies d'approvisionnement et développer des solutions innovantes et durables. Pour Saint-Mathieu-du-Parc et l'écosystème entrepreneurial, il s'agit d'un levier de revitalisation pour la gestion des actifs et services.

Une chaîne de valeur regroupe l'ensemble des activités d'une organisation, depuis la conception d'un produit ou d'un service jusqu'à sa mise à disposition. Cette analyse permet de distinguer les activités principales, qui s'inscrivent directement dans le processus de production, des activités de soutien, essentielles pour renforcer l'efficacité des premières. Appliquée à une destination, cette approche facilite l'identification des leviers d'optimisation et des potentiels de collaboration entre les acteurs du territoire.

Le plan de mutualisation s'inscrit dans une volonté de maximiser l'efficacité collective tout en préservant les spécificités locales. En favorisant la collaboration, il vise à maximiser l'efficacité et l'impact des actifs, infrastructures, et actions sur le territoire touristique en adoptant une approche collaborative et durable. Il propose des stratégies concrètes pour la mise en commun des ressources matérielles, humaines et immatérielles, favorisant ainsi une économie circulaire et un rayonnement régional accru.

Infrastructures

Les infrastructures désignent l'ensemble des installations physiques nécessaires pour accueillir les visiteurs et soutenir les activités touristiques (routes, hébergements, services publics, aires de stationnement, etc.). La mutualisation des infrastructures identifiées viserait à maximiser l'utilisation des bâtiments, lieux publics et aménagements existants. D'ailleurs, ce plan viserait à développer des infrastructures multifonctionnelles pour répondre aux besoins des visiteurs, travailleurs et résidents.

Éléments potentiels de mutualisation

- Hébergements : construction de trois bâtiments multifonctions destinés aux travailleurs, aux visiteurs et aux nouvelles familles.
- Stationnements partagés : mise à disposition des stationnements des partenaires afin d'encourager le covoiturage et réduire la pression sur les espaces centraux.
- Espace public polyvalent : construction d'un nouveau bâtiment au cœur du village afin d'en faire un lieu de rencontre pour des activités communautaires, culturelles, éducatives et récréatives.
- Espace éducatif et forêt-école : développer une infrastructure de recherche partagée qui servira également de centre éducatif et touristique.
- Rassembler l'offre actuelle dans des lieux de rassemblement au sein d'une offre intégrée afin d'offrir ces espaces à un plus grand nombre.

Exemples



(La Presse, 2023)

Espace Péribonka, Saguenay-Lac-Saint-Jean

Espace Péribonka est un nouveau lieu invitant et agréable qui vient solutionner des problématiques majeures d'infrastructures municipales tout en favorisant une meilleure synergie locale. Plusieurs organismes seront regroupés sous un même toit dans ce nouveau bâtiment multifonctionnel.



(Tourisme Cantons-de-l'Est, 2025)

Le P'tit Bonheur, Sainte-Camille

Située dans le Centre-du-Québec, la coopérative de solidarité de Saint-Camille a fondé le P'tit Bonheur qui comprend un espace communautaire multifonctionnel. Ce lieu accueille des spectacles, des conférences et des activités sociales, tout en offrant un espace pour les touristes et les artistes de passage, renforçant ainsi le tourisme culturel et l'économie locale.



(Municipalité du canton de Saint-Camille, 2025)

Coopérative de solidarité La Corvée

La coopérative d'habitation a été mise sur pied en 2000 afin de transformer l'ancien presbytère en logements. Le Groupe du Coin a investi le montant initial permettant d'acquérir le presbytère puis l'a revendu à la coopérative La Corvée une fois celle-ci financée. La Corvée permet, entre autres, aux personnes aînées de continuer à participer à la vie collective de la communauté.

Communication et gestion

La mutualisation de la communication et de la gestion vise la mise en commun et le partage des stratégies et outils permettant de promouvoir la destination, gérer l'accueil des visiteurs et assurer une coordination efficace entre les acteurs touristiques. Cela inclut les campagnes de publicité et d'attraction ou la gestion des plateformes numériques. Cette mutualisation permettra de promouvoir une image de marque unifiée tout en valorisant les particularités des municipalités environnantes et de centraliser les outils de gestion et de communication pour simplifier les opérations et maximiser le rayonnement de la destination.

Éléments potentiels de mutualisation

- Plateforme de réservation collective : mise en place d'un outil centralisé pour regrouper les offres d'hébergement et simplifier la réservation des droits d'accès, location d'équipements, réservation de navette, commande de mets préparés.
- Centrale de réservation et de gestion de l'hébergement : rassembler le personnel œuvrant à la gestion des réservations et de l'entretien des différents hébergements afin d'alléger la tâche aux entrepreneurs (centre de service aux entrepreneurs locaux)
- Taxe d'affaires sur l'hébergement : utiliser les revenus pour financer l'entretien et soutenir les infrastructures récréatives génératrices d'achalandage.
- Marketing territorial : développer une campagne publicitaire commune pour promouvoir le cœur de destination (Saint-Mathieu-du-Parc) et ses environs.
- Marque territoriale commune : création d'une identité visuelle partagée pour fédérer les acteurs et les visiteurs autour d'un projet pilote extensible.

Exemples

Réseau Ôrigne



Ôrigne est une coopérative hôtelière qui regroupe près de 40 auberges et hôtels indépendants de choix dans 15 régions touristiques à travers le Québec. La coopérative a mis en place une plateforme de réservation commune aux établissements membres dans un esprit de mutualisation.

(Ôrigne, 2025)



Fairbnb Canada Coop

Fairbnb Canada Coop est une plateforme durable de réservation de location de vacances qui reverse 50 % de ses revenus à des projets sociaux et communautaires au choix du consommateur.

(Fairbnb, 2025)



MRC de Brome-Missisquoi et Visages régionaux

En collaboration avec la MRC Brome-Missisquoi, Visages régionaux a eu le mandat de créer une image de marque régionale ouverte et partagée, un portail web d'attractivité et d'emploi (affichage des offres), ainsi qu'une campagne de communication marketing à grand déploiement. L'identité visuelle est représentative, dans l'objectif de répondre à la demande d'une marque partagée.

(Visages régionaux, 2023)

Mobilité

La mutualisation des options de mobilité se ferait en parallèle avec le corridor de mobilité proposé dans le plan de mise en valeur du territoire. Concrètement, les options de mobilité viseraient les moyens et réseaux de transport facilitant l'accès à la destination et les déplacements des visiteurs à l'intérieur de celle-ci (navettes, sentiers, vélos en libre-service, etc.). Dans une offre partagée entre tous les acteurs touristiques locaux, ces différentes options permettraient d'offrir des solutions de transport durables et inclusives pour relier les points d'intérêt du territoire.

Éléments potentiels de mutualisation

- Navette partagée : développer un service reliant Saint-Mathieu-du-Parc et les municipalités voisines, en partenariat avec des acteurs comme Escapade Mauricie et l'OBNL Transports collectifs MRC de Maskinongé.
- Micromobilité : introduction de hubs pour vélos, voitures partagées, et petits véhicules électriques à usage local.
- Circuit inclusif : intégrer des véhicules comme des micros 4x4 pour améliorer l'accessibilité au territoire.
- Entretien des chemins forestiers vers les pôles par un promoteur, au bénéfice des villégiateurs qui sont desservis.

Exemples



Navette nature, 2021)

Navette nature

Navette Nature se spécialise dans le transport collectif vers des destinations en nature au Québec. 20 destinations font partie d'une programmation pour les excursionnistes dont le profil rejoint autant l'éloge de la lenteur que l'opportunité de se surpasser.



RÉGÎM, 2019)

RÉGÎM

La RÉGÎM propose donc des solutions de mobilité intégrées, durables et alternatives à l'auto solo, dans la région de la Gaspésie et des îles-de-la-Madeleine, tout en optimisant l'ensemble des ressources en transport collectif afin qu'il soit en adéquation avec les besoins des citoyens. Depuis quelques mois, RÉGÎM offre un service d'auto-partage entre différentes stations sur le territoire gaspésien.

Main-d'œuvre

Le partage de main-d'œuvre entre les différentes entreprises locales viserait l'ensemble des travailleur-euses nécessaires pour assurer les services touristiques, incluant la formation, l'attraction et la rétention d'une main-d'œuvre qualifiée pour répondre aux besoins de la destination. Ce partage permettrait d'optimiser l'utilisation des ressources humaines en répondant aux besoins saisonniers et en diminuant les défis reliés à la pénurie de main-d'œuvre. Cette mutualisation permettrait également de favoriser la formation et le partage des bonnes pratiques en ressources humaines dans le secteur touristique.

Éléments potentiels de mutualisation

- Bassin commun de main-d'œuvre : mise en place d'une organisation gestionnaire chargée de distribuer les employé-es selon les besoins des entreprises locales. Ce bassin permet à un même employé de travailler dans plusieurs entreprises selon les variations de la demande.
- Formation collective, dont l'organisation de sessions de formation sur les bonnes pratiques en ressources humaines, la gestion de la clientèle ou des activités touristiques.

Exemples

Plateforme de partage de main-d'œuvre par le CQRHT

Le Conseil québécois des ressources humaines en tourisme (CQRHT) a développé une plateforme numérique pour faciliter le partage de main-d'œuvre entre entreprises touristiques. L'objectif est de répondre aux besoins saisonniers et d'améliorer la stabilité d'emploi pour les travailleurs, en leur offrant des opportunités de travail complémentaires à travers différents employeurs. Ce modèle fait actuellement l'objet d'un projet pilote impliquant plusieurs entreprises à travers diverses régions du Québec.

Association Hôtellerie du Québec

L'Association Hôtellerie du Québec a mis en place des programmes multi-employeurs qui permettent aux travailleurs saisonniers de maximiser leur disponibilité et aux employeurs de couvrir leurs besoins fluctuants

Tribu Tremblant

En collaboration avec Visages régionaux, l'Association Villégiature Tremblant (AVT), représentant 3 200 membres sur le site touristique emblématique de Mont-Tremblant, s'engage à relever un défi de taille : attirer, recruter et fidéliser une main-d'œuvre qualifiée dans un marché en pleine effervescence. Pour y parvenir, l'AVT a entrepris une démarche stratégique visant à créer une marque employeur mobilisatrice et fédératrice.



(Visages régionaux, 2024)

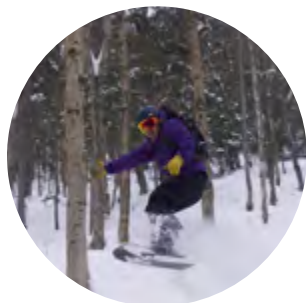
Équipement de plein air

La mutualisation des équipements de plein air et d'entretien des réseaux vise plus spécifiquement les ressources matérielles et installations complémentaires qui améliorent l'expérience touristique (aires de repos, équipements de plein air, installations culturelles et récréatives). La mise à disposition d'équipements de plein air n'est toutefois pas exclusive à la clientèle touristique, mais vise également un partage de l'équipement auprès des citoyen·nes.

Éléments potentiels de mutualisation

- Partage d'équipements de plein air via le programme circonflexe
- Équipement d'entretien des installations récréatives (ex. : petit tracteur, véhicule tout-terrain, pelle mécanique, surfaceuse)
- Valorisation de la réutilisation du matériel de plein air

Exemples



(Coopérative RAC, 2022)

Coopérative RAC

La Coopérative de plein air et de ski hors-piste de RAC est située à Rivière-à-Claude dans la Haute-Gaspésie. L'objectif de l'entreprise est de faire découvrir une autre facette du ski hors piste, d'arrêter le temps et de reconnecter avec la nature. RAC offre des journées de ski guidées avec approche en motoneige. Les sorties sont accessibles à tous les types de skieurs et skieuses, débutant·es comme expert·es.



(Réseau-URLS, 2024)

Programme Circonflexe

Circonflexe — prêt-pour-bouger – est un projet qui vise à rendre accessible à la population des équipements sportifs, récréatifs et adaptés pour augmenter les occasions de bouger partout au Québec. Circonflexe offre gratuitement du prêt de matériel durable et sécuritaire à la population québécoise, grâce aux Unités régionales de loisir et de sport (URLS) et à ses partenaires.



(Poubelle du ski, 2021)

Poubelle du ski

Poubelle du ski est une entreprise créée en 1964 par quelques passionné·es de ski, détenant une expérience riche dans le domaine du service à la clientèle et du milieu des affaires. La petite entreprise a grandi progressivement avec les années. Dorénavant, Poubelle du ski met à la disposition de tout le monde un vaste inventaire de matériel de plein air de seconde main, aussi bien pour la location que l'achat.

Produit local

La mutualisation des produits locaux viserait la mise en commun des biens et services provenant du territoire, en portant une sensibilité particulière sur la valorisation du savoir-faire local et qui contribuerait à l'économie régionale (artisanat, gastronomie, produits agricoles, expériences culturelles et authentiques). La valorisation des produits locaux au sein de la destination viserait utilement à réduire le gaspillage grâce à la réutilisation et la transformation des ressources.

Éléments potentiels de mutualisation

- Dans le bâtiment d'accueil : espace pour un magasin général qui mettrait en valeur les produits locaux, régionaux et les produits de première commodité pour la population et les visiteurs (agro-alimentaire, textiles et d'artisans et de première commodité adaptée aux besoins de la population et des visiteurs).
- Production locale : promouvoir les produits locaux (nourriture, vêtements, art) dans les achats d'approvisionnement et favoriser la transformation sur place des produits bruts.
- Comptoir de matériel : créer un magasin de matériel de plein air de seconde main. Possibilité de partage de l'espace de vente en partenariat avec l'OBNL La Maisonnée œuvrant dans le marché de seconde main.
- Valorisation des déchets : développer des filières de recyclage pour transformer les résidus en matériaux artisanaux ou en produits locaux.
- Approvisionnement local : centraliser la cueillette et la transformation des ressources pour alimenter les restaurants et commerces locaux.

Parties prenantes

Le plan de mutualisation viserait également à faire rayonner l'écosystème d'entrepreneurs locaux participant au dynamisme de Saint-Mathieu-du-Parc. Ces potentiels partenariats de développement viseraient plus spécifiquement les entrepreneurs locaux qui s'inscrivent en cohérence avec le plan de développement de la Destination tourisme durable.

Bicolline

Bicolline est une reproduction de grandeur réelle d'un village médiéval constitué d'environ 400 bâtiments. En plus des bâtiments, Bicolline possède une auberge de 30 lits, et un stationnement d'environ 1000 places. Chaque année, les événements estivaux attirent plus de 6 000 personnes.

Potentiels de développement

- Potentiels d'implantation de mini-chalets destinés à la clientèle de Bicolline et qui pourraient servir à un plus vaste public hors des périodes de jeux.
- Corridor récréatif thématique dans certains secteurs de Bicolline et voilé par des paravents d'observation.
- Délocalisation d'événements et activités hors Bicolline (au village ou à l'amphithéâtre du parc récréoforestier).
- Implantation d'un bâtiment multiusage complémentaire (transformation-restauration-accueil de groupes et formations) sur le site.
- Visites guidées du village médiéval, activités d'éducation et d'interprétation médiévales, animation de jeux de rôle.
- Mutualisation du stationnement de manière à offrir un stationnement incitatif secondaire en périphérie du périmètre urbain villageois, sur le site de Bicolline.



(Bicolline, 2023)

Fondation l'Art de Vivre

Art de vivre est un centre de retraite silencieuse. Le centre offre des programmes éducatifs et de santé globale s'adressant à la communauté locale, régionale et internationale. Plusieurs types d'hébergement sont offerts par le centre, soit 60 chambres et 7 chalets. Le centre est situé en bordure du lac Blanc et possède un Ashram de 1 000 places comportant des espaces de formation de différentes tailles, un centre de santé et un jardin biologique de 3 hectares.

Potentiels de développement

- En partenariat avec un promoteur, construction de chalets sur la rive nord du lac, opposée au centre Art de vivre. Les hébergements seraient autant destinés aux usagers du centre que pour les visiteurs de la destination.
- Boucle de sentiers récréatifs reliant le centre au village et les potentiels d'hébergement du lac Florido.
- Sentier pédestre dans les hautes collines de l'Esker, du lac Gareau et du lac Long.
- Offrir en concession les espaces maraîchers pour l'approvisionnement et des besoins locaux.
- Aires de repos et d'interprétation sur l'Art de vivre ouvert au public.
- Mutualisation des hébergements et de l'ashram pour accueillir un volet éducatif, des congrès ou colloques.



(Reliefs Mauriciens, 2023)

Camp Minogami

Le camp Minogami est un camp de vacances spécialisé en excursions de canot-camping partout au Québec. Il possède une capacité de plus de 450 jeunes. Le camp possède également une cafétéria moderne de 100 places et une cuisine de transformation alimentaire. Les installations d'hébergement sont disponibles à l'année pour des groupes corporatifs. La propriété des camps Odyssée qui opère le site est adjacente aux terres publiques, au parc national de la Mauricie et au pôle des lacs McLaren et Minogami.

Potentiels de développement

- Hébergements en milieu naturel sur la rive nord du lac Minogami.
- Expéditions en canot sur terres publiques pour les jeunes dans les circuits développés dans le concept d'aménagement de la réserve de biodiversité.
- Mutualisation des équipements de plein air et partage des guides d'aventure
- Partage du camp de la forêt-école afin d'en faire un camp de base en canot et d'accueillir les groupes du camp.



Proposition de l'organisation de services collectifs

En offrant une structure de services centralisée et en assumant un rôle de coordination socio-économique et opérationnelle, cette valorisation de l'organisation de services collectifs permettrait d'offrir une réponse adaptée au développement et la vitalité de l'écosystème touristique local. La capacité opérationnelle et la mission collective pourraient répondre aux besoins des entreprises et de la communauté et en faire une stratégie pour ainsi assurer la mise en place d'infrastructures et leur gestion cohérente et durable du territoire.

↓ Un pêcheur et sa chaloupe à l'œuvre (Reliefs Mauriciens).



Une centrale de services complète

Cette organisation pourrait offrir une gamme de services essentiels pour les entreprises et la communauté en structurant les petites entreprises de l'écosystème local.

- La prise en charge des réservations pour l'ensemble des hébergements disponibles.
- Un service d'entretien incluant le ménage et la maintenance des installations.
- La mise à disposition d'équipements essentiels pour les activités récréatives, culturelles ou opérationnelles.

Gestion de la main-d'œuvre

Cette organisation pourrait offrir une solution adaptée aux besoins des entreprises locales et de la communauté en offrant une main-d'œuvre qualifiée pour diverses tâches, dont :

- des employés d'entretien polyvalents;
- une équipe d'aménagistes de sentiers;
- une équipe de garde-parcs;
- des équipes d'enseignants et d'intervenants;
- un conseiller-ère en ressources humaines et des ressources en comptabilité.

Ces services permettraient aux entreprises de bénéficier d'une expertise diversifiée tout en contribuant à l'emploi et au développement de la communauté. Certains services professionnels pourraient être mis à la disposition de la communauté locale.

En effet, dans ce milieu rural, on y retrouve une faible population active et un grand nombre de retraités dépendants d'entreprises extérieures pour l'entretien de leurs propriétés. Les équipes polyvalentes pourraient donc offrir des prestations de services aux résidents et devenir un moteur de promotion et de gestion du territoire.

En tant que pilier central dans le projet de création d'une destination touristique durable, cette organisation de services pourrait jouer un rôle actif dans :

- La promotion du territoire pour attirer les visiteurs, structurer l'investissement et les partenariats .
- Le financement des infrastructures afin d'assurer leur durabilité et leur qualité.
- La gestion efficace des infrastructures, garantissant ainsi un environnement accueillant et fonctionnel pour tous.

Plan de mutualisation

Élément à mutualiser	Fonctionnement	Partenaires locaux — acteur impliqué	Facilitateur	Défis	Retombées pour la communauté	Retombées pour le milieu touristique	Exemples
Infrastructures							
Bâtiment public polyvalent	Construction d'un bâtiment rassemblant une aire d'accueil et d'interprétation, un comptoir de location, une boutique de produits locaux, de première commodité et de revente de matériel de plein air, une salle multifonctionnelle et des bureaux.	OBNL à portée collective Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc Organismes communautaires	La Municipalité est propriétaire du bâtiment (ancien presbytère) et du terrain adjacent	Recherche de financement, enjeu en lien avec la capacité du réseau d'égout (aucune desserte)	Zone d'achalandage en plein cœur du village, incitant les visiteurs à fréquenter les commerces locaux. Création d'un espace rassembleur qui contribue à renforcer le sentiment d'appartenance et la cohésion sociale parmi les habitants. Amélioration de l'accès aux services : permet la tenue d'événements, de formations ou d'ateliers répondant aux besoins locaux. Peut inclure des services publics comme une salle de réunion, des bureaux, des espaces pour organismes communautaires ou des services institutionnels (bibliothèque, bureau de poste). Offre des espaces pour le travail à distance (réduit les déplacements vers d'autres localités pour accéder à des services similaires).	Expérience du visiteur bonifiée par un pôle d'accueil en milieu villageois (attrait distinctif). Positionne la municipalité comme une destination accueillante et bien organisée. Favorise les collaborations avec des guides locaux, des artisans ou des producteurs agroalimentaires. Sert de vitrine pour promouvoir les produits locaux. Favorise la promotion de l'écotourisme.	Espace Péribonka Le P'tit Bonheur Pavillon d'accueil et centre communautaire du parc Régional de la Rivière-du-Nord Pavillon d'accueil du parc Nature Pointe-aux-Prairies Centre de découverte et de services du parc national des Îles-de-Boucherville The VanDusen Botanical Garden Visitor Centre
Mise en commun des aires de stationnement publiques et privées	Création d'un réseau de pôles articulés autour d'un corridor de mobilité. Certains pôles ont déjà des stationnements en place. Ils seront partagés par les entreprises pour les visiteurs.	Érablière Au-delà de l'Érable Pépinère du parc Bicolline OBNL à portée collective Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc	Tarification uniforme à travers les aires de stationnement des partenaires	Congestion dans des pôles (stationnements) lors des périodes de pointe	Concentration des nuisances reliées à l'achalandage touristique dans certaines zones. Diminution de la circulation automobile sur le réseau local. Offre d'options de transport et de mobilité durable pour les résidents via les services de navette. Options de stationnement hivernal pour les résidents. Permet de limiter l'affluence touristique par une limitation des accès.	Expérience du visiteur bonifiée par la simplicité de trouver du stationnement et de se déplacer sans voiture. Favorise la visite de plusieurs attraits par les navettes, la consommation locale et la répartition des visites sur plusieurs jours. Consolidation des commerces et services de proximité par une affluence dirigée vers ceux-ci.	

Élément à mutualiser	Fonctionnement	Partenaires locaux — acteur impliqué	Facilitateur	Défis	Retombées pour la communauté	Retombées pour le milieu touristique	Exemples
Logements en location à court et à moyen termes	Bâtiments multilogements dans l'écoquartier destiné à la main-d'œuvre saisonnière et aux familles voulant s'établir à Saint-Mathieu-du-Parc. Les logements seront offerts pour une durée moyenne, dans le but d'offrir une période tampon entre l'arrivée dans la région et un déménagement permanent (résidence à long terme). Ces logements pourraient également être offerts à des aînés désirant rester à Saint-Mathieu-du-Parc.	OBNL à portée collective Future coopérative d'habitation Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc	Terrains libres dans le projet d'écoquartier	Financement du projet, enjeu en lien avec la capacité du réseau d'égout (aucune desserte), gestion du projet pour le lancement et la gestion à long terme.	Diminution de la pression d'hébergement à moyen terme sur le parc immobilier actuel, incitatif supplémentaire afin d'attirer une nouvelle population. Favorise la rétention de main d'œuvre locale: population active prête à l'emploi pour les besoins d'une population vieillissante. Infrastructure résidentielle dont la viabilité financière est assurée par les visiteurs tout en permettant d'offrir de nouvelles options de logement.	Incitatif de recrutement (offre d'hébergement à moyen terme)	La Résidence HANA Maison mère à Baie-Saint-Paul
Forêt-école	Développer une forêt-école destinée à la communauté cégépienne et universitaire. Partagée entre plusieurs groupes de recherche, la station servira également de centre éducatif et touristique.	OBNL à portée collective Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc UQTR Cégep (Trois-Rivières, Shawinigan, La Tuque)	Existence d'un chemin d'accès Fardeau financier partagé avec un partenaire crédible	Implantation d'une infrastructure légère et autonome dans un milieu sensible. Stratégie de financement Partenariat public/privé. Cohabitation avec les riverains actuels du lac en Croix.	Création d'emplois locaux: entretien des lieux, guide accompagnateur, approvisionnement local. Transmission de savoirs à la communauté sur leur environnement naturel immédiat. Suscite des opportunités de développement socio-économiques et de nouveaux services. Mise en valeur de l'identité locale en accumulant plus de connaissances sur celle-ci : met en valeur les écosystèmes locaux, favorisant la fierté des habitants envers leur environnement, encourage la tenue d'événements ou d'ateliers spécifiques au territoire. Amélioration des infrastructures locales : les investissements nécessaires pour soutenir le camp de base (accès routiers, énergie, réseaux de communication) bénéficient aussi aux résidents.	Positionnement en tourisme scientifique (tendance en écotourisme). Positionne la municipalité comme un modèle en conservation environnementale et en écotourisme. Peut attirer des subventions et des partenariats pour développer d'autres infrastructures touristiques. Les publications et les collaborations universitaires peuvent donner une reconnaissance internationale à la municipalité (rayonnement). Renforce la crédibilité/l'attractivité de la destination auprès de voyageurs écoresponsables.	Scotty Creek Research Facility Blue Heron Alfond Coastal Research Center

Élément à mutualiser	Fonctionnement	Partenaires locaux — acteur impliqué	Facilitateur	Défis	Retombées pour la communauté	Retombées pour le milieu touristique	Exemples
Communication et gestion							
Plateforme de réservation d'hébergement courte durée et de gestion de l'entretien des hébergements	Créer un outil centralisé pour faire la promotion de l'offre en hébergement de courte durée sur le territoire de la municipalité en plus de la logistique associée à la gestion de ce type d'hébergement.	Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc OBNL à portée collective Propriétaires d'hébergement Entreprises touristiques	En cohérence avec la création d'une destination tourisme durable. Bénéficie de la campagne de marketing territorial commune.	Convaincre les propriétaires du bienfondé de cette initiative. Coût de développement de ladite plateforme. Compétition avec les grandes plateformes. Conformité avec la réglementation locale. Harmonisation des pratiques parmi les propriétaires.	Redistribution de 50% des frais de service afin de financer, par exemple, l'entretien des infrastructures et soutenir les initiatives locales, le développement du logement abordable ou encore un budget participatif. Renforcer la cohésion sociale en mettant l'accent sur l'importance d'un voisinage dynamique et habité. Création d'emplois locaux (entretien et nettoyage).	Attractivité de la destination durable, renforce la marque territoriale, répond aux besoins des visiteurs qui recherchent une expérience de tourisme durable. Offres intégrées si la plateforme permet également de profiter de forfaits avec d'autres partenaires locaux. Synergie des entrepreneurs locaux. Réduction de la dépendance aux grandes plateformes, ce qui renforce l'économie locale. Fournir des données statistiques sur les comportements des visiteurs et les tendances touristiques (surtout si combiné à des forfaits).	Fairbnb Canada Coop Réseau Origine
Démarche de marketing territorial axé sur le développement durable	Développer une campagne publicitaire commune pour promouvoir la destination (Saint-Mathieu-du-Parc), ses partenaires en écotourisme et ses environs.	Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc OBNL à portée collective Propriétaires d'hébergement Entreprises touristiques Organismes communautaires	Volonté commune de revitaliser l'économie locale de manière durable Tourisme Mauricie possède un rayonnement à l'échelle nationale.	Rallier l'ensemble des acteurs autour d'une identité territoriale forte. Engagement de l'ensemble des partenaires pour faire vivre la marque une fois créée. S'inscrire en cohérence avec l'initiative déjà en place de Tourisme Mauricie.	Appui aux producteurs locaux en leur simplifiant la promotion de leur produit et en renforçant les opportunités de ventes auprès des visiteurs. Renforcement du sentiment d'appartenance et la cohésion sociale, puisqu'il s'agit d'une démarche nécessitant une collaboration entre citoyens, entreprises et municipalité pour dégager une vision commune de l'identité du territoire. Valorisation du patrimoine et des pratiques culturelles locales. Protection du territoire, car la promotion du tourisme durable encourage de meilleurs comportements vis-à-vis la nature.	Augmentation de l'attraction des visiteurs. Prolongation de la durée de séjour sur le territoire, car l'offre de l'ensemble des partenaires est mieux communiquée. Promotion de pratiques écoresponsables autant chez les visiteurs que chez les promoteurs et entreprises.	MRC de Brome-Missisquoi et Visages régionaux

Élément à mutualiser	Fonctionnement	Partenaires locaux — acteur impliqué	Facilitateur	Défis	Retombées pour la communauté	Retombées pour le milieu touristique	Exemples
Main-d'œuvre							
Bassin commun de main-d'œuvre	Mise en place d'un OBNL chargé de recruter et distribuer les employés selon les besoins des entreprises locales. Permet à un même employé de travailler dans plusieurs entreprises selon les variations de la demande.	OBNL à portée collective Propriétaires d'hébergement Entreprises touristiques Organismes communautaires	Plateforme partagée avec la plateforme de réservation et de gestion Recrutement via la plateforme de marketing territorial	Éviter la dépendance des entreprises envers cet OBNL.	Création d'emplois. Stabilisation des emplois saisonniers. Acquisition d'expériences et de compétences professionnelles variées. Promotion de l'équité, de la diversité et de l'inclusion. Opportunité de recrutement et d'attraction de jeunes familles.	Améliore la résilience des entreprises face à la pénurie et la rétention de la main-d'œuvre Bénéficie des compétences partagées par un employeur formé. Limiter le temps nécessaire en formation d'un nouvel employé.	Plateforme de partage de main-d'œuvre par le CQRHT, Association Hôtellerie du Québec Tribu Tremblant
Formation de la main-d'œuvre	Organisation de sessions de formation sur les meilleures pratiques en ressources humaines, sur la gestion de la clientèle, les activités touristiques, les bonnes pratiques en développement durable, la mise en marché de produits locaux, etc.	OBNL à portée collective Entreprises touristiques Organismes communautaires	Parcours de formations offertes par Aventure écotourisme Québec (AEQ) Carrefour formation Mauricie	Financement des formations	Promotion de la culture locale en sensibilisant les promoteurs touristiques aux bonnes pratiques du tourisme durable. Création d'emplois et stabilité économique. Préservation de la nature et des milieux sensibles et du patrimoine naturel. Pour les formations de nature professionnelles, cela permet à des citoyen.ne.s de se former et d'accéder au marché du travail.	Développement d'outils et de synergies au sein de l'écosystème touristique afin d'outiller les travailleurs ainsi que les employeurs en matière de valorisation. Renforcer la qualité de l'offre (plus cohérente) et de l'expérience et de l'attractivité.	Parcours de formations offertes par Aventure écotourisme Québec (AEQ)
Démarche de recrutement de main-d'œuvre	Développer une stratégie de communication pour attirer les professionnel.les de tous horizons à venir travailler à Saint-Mathieu-du-Parc (ou dans la région) dans le but de répondre aux besoins spécifiques des entreprises locales. Cette main-d'œuvre se concentre dans le créneau entourant la création d'une destination tourisme durable.	OBNL à portée collective Entreprises touristiques Propriétaires d'hébergement	Plateforme partagée avec celle du marketing territorial	Nécessite des efforts constants Nécessite de savoir s'adapter aux nouvelles tendances ou aux demandes ponctuelles de l'employeur. Nécessite une personne formée pour ce genre de démarche. Nécessite une stratégie d'accueil (nouveau résident. es) et une offre en logement adéquate.	Attraction de jeunes familles et de jeunes professionnel.les. Encourage la diversité et l'inclusion en attirant de nouveaux arrivants, des personnes de groupes marginalisés, etc. Population active permettant un renouvellement de la population, une vitalité de la communauté par la consolidation des services (école) et l'implication socio-communautaire.	Améliore la résilience des entreprises face à la pénurie et la rétention de la main-d'œuvre. Permet d'attirer des compétences ou des talents de l'extérieur et diversifier le bassin d'employés potentiels.	Tribu Tremblant La Résidence HANA Maison mère à Baie-Saint-Paul

Élément à mutualiser	Fonctionnement	Partenaires locaux — acteur impliqué	Facilitateur	Défis	Retombées pour la communauté	Retombées pour le milieu touristique	Exemples
Équipement							
Équipement partagé pour activités de plein air pour les particuliers	Location via les deux principaux comptoirs de prêt (au village et au parc récréoforestier) avec la présence d'un employé et des comptoirs de location secondaire chez les partenaires identifiés (pôles secondaires du corridor récréatif).	Organismes communautaires Entreprises touristiques OBNL à portée collective	Programme Circonflexe (réseau des URLS)	Communication de l'accès à du matériel de plein air via des comptoirs de prêt Gestion du matériel en location (entretien, réparation) Frais de renouvellement de la réserve d'équipement	Gratuit pour la population locale (preuve de résidence) Favoriser un accès inclusif et démocratiser l'accès aux activités de plein air nécessitant du matériel.	Offre de location à faible coût pour les visiteurs. Réinvestissement d'une partie des recettes dans l'entretien des infrastructures récréatives.	Coop Arrière-pays
Entretien des infrastructures récréatives	Équipe et équipement d'entretien des réseaux de sentiers de plein air (de ski de fond [dameuse], de randonnée) partagés entre les gestionnaires des réseaux de sentiers du territoire.	Club de ski fond le Huard Vélo de montagne Mauricie Entreprises touristiques OBNL à portée collective	Équipement est déjà utilisé par le club de ski de fond, mais gagne à être utilisé davantage. Plateforme commune de recrutement et de partage de la main-d'œuvre spécialisée dans l'usage de certains équipements techniques.	Coordination des membres Investissements financiers de départ Gestion des assurances	Accès à des aménagements récréatifs (piste de ski de fond, sentier de randonnée) entretenus par une équipe dont le travail est financé par la clientèle touristique.	Optimisation des ressources humaines, matérielles et financières. Amélioration de la qualité des infrastructures, puisqu'il est possible de les entretenir plus souvent en maintenant des standards élevés. Réduction de l'impact environnemental (moins d'achats d'équipement, de GES, de transports, etc.).	Coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA)

Élément à mutualiser	Fonctionnement	Partenaires locaux — acteur impliqué	Facilitateur	Défis	Retombées pour la communauté	Retombées pour le milieu touristique	Exemples
Économie circulaire							
Production locale	Promouvoir les produits locaux (nourriture, vêtements, art) et favoriser la transformation sur place. Centraliser la cueillette et la transformation des ressources pour alimenter les restaurants et commerces locaux. Développer des filières de recyclage pour transformer les résidus en matériaux artisanaux ou en produits locaux.	Petite place des arts, Maison La Tradition Restaurateurs	Espace destiné à un comptoir local dans le bâtiment d'accueil du village (vente). Mise en valeur dans la stratégie de marketing territorial. Mise en place de forfaits sur la plateforme de réservation d'hébergement avec une option de certificats cadeaux.	Mobilisation des acteurs locaux. Fluctuation des besoins en main-d'œuvre lorsqu'arrivent les moments où la demande est plus achalandée (ex.: marché de Noël, saison estivale, etc.). Rapport visibilité/ rentabilité. Rapport durabilité/ demande (assurer un équilibre pour respecter la pression environnementale).	Mise en vente et en valeur des produits locaux Stimulation de l'économie locale circulaire Réduction de l'empreinte écologique Mise en valeur de l'identité territoriale et du savoir-faire local (création d'événements)	Mise en valeur de la culture locale à travers un produit touristique. Renforcement de la « marque territoriale ». Favorise une synergie entre les entreprises et promoteurs.	Écocentre et Marché de produits recyclés — Saint-Camille Boutique Le Terroir Solidaire — Saint-Camille Café communautaire Le Tracteur — Saint-Adrien
Valorisation des déchets/ Ressourcerie collective	Développer des filières de recyclage pour transformer les résidus en matériaux artisanaux ou en produits locaux.	Ensemble des acteurs	Maison La Tradition La petite place des arts SADC de la MRC de Maskinongé	Gestion des matériaux et des stocks (ressources humaines, infrastructures). Mobilisation des artisans et recrutement de nouveaux artistes en fonction des résidus produits localement. Coût de financement au démarrage. Variabilité des matériaux disponibles.	Réduction des déchets enfouis/ protection de l'environnement Mise à disposition de matériaux abordables pour les artisans Stimuler l'économie circulaire et artisanale. Renforcement de la coopération communautaire/entreprise Renforce l'identité territoriale autour du développement durable.	Contribution à une identité territoriale forte/marque territoriale. Attractivité de visiteurs intéressés par le tourisme durable. Création de nouvelles expériences/options pour les jours de pluie ou saisons mortes. Développement d'un tourisme artisanal et culturel.	La Ressourcerie des Frontières La remise culturelle Vitrine des artisans récupérateurs de Recy-Québec

Élément à mutualiser	Fonctionnement	Partenaires locaux — acteur impliqué	Facilitateur	Défis	Retombées pour la communauté	Retombées pour le milieu touristique	Exemples
Seconde vie au matériel de plein air	Espace boutique dans le bâtiment d'accueil du village destiné à la valorisation et à la réparation du matériel de plein air usagé (boutique seconde main).	OBNL à portée collective Maison La Tradition Organismes communautaires Entreprises touristiques gestionnaires d'équipement	Alimenté par les dons de particuliers, de promoteurs en tourisme ou du comptoir de location d'équipement (programme Circonflexe)	Incitatifs pour encourager les dons (carte cadeau au comptoir de produits locaux)	Renforcement de la coopération communautaire/entreprise. Renforcer l'identité territoriale autour du développement durable. Création d'emplois.	Valorisation d'une culture du plein air qui n'est pas axée sur la consommation, mais sur l'expérience en nature. Accès à du matériel de plein air à prix abordable dans un esprit d'accessibilité pour tous au matériel technique de plein air.	Poubelle du ski Quatre Natures
Mobilité							
Navette partagée	Service de navette reliant d'une part Saint-Mathieu-du-Parc aux principaux centres de population et d'autre part, le village aux différents pôles récréotouristiques. Le service de navette est destiné aux résidents et à la clientèle touristique. Ce service est donc offert à différentes échelles.	OBNL à portée collective	Escapade Mauricie	Législation concernant les chauffeurs de navette et le partage des assurances Établir un coût couvrant les frais tout en étant assez bas pour inciter les visiteurs à l'utiliser	Une connexion simple vers les pôles récréatifs et autres centres de population de la région. Accessibilité au transport, accès plus inclusif (pour les personnes sans voiture, les personnes âgées, etc.).	Une destination plein air qui n'est pas centrée sur l'utilisation de la voiture pour faire l'essentiel des déplacements. Réduction de l'impact environnemental du tourisme. Contribution à une identité territoriale forte/marque territoriale. Attractivité de visiteurs intéressés par le tourisme durable.	Navette nature RÉGÎM
Micromobilité	Introduction de hubs de vélos-partages à travers la destination. Une petite flotte de petits véhicules électriques à usage local (vitesse maximale de 30 km/h) serait également disponible pour la clientèle dont le vélo n'est pas une option appropriée (personnes à mobilité réduite).	OBNL à portée collective Entreprises touristiques		Rentabilité Gestion/logistique Entretien Financement important au démarrage Adoption du service (changement d'habitude) Fluctuation de la demande selon la période de l'année	Des options alternatives à la voiture pour se déplacer sur le territoire. Supporter la transition socio-écologique.	Des options alternatives à la voiture pour se déplacer sur le territoire. Tourisme plus accessible. Contribution à une identité territoriale forte/marque territoriale. Attractivité de visiteurs intéressés par le tourisme durable.	RÉGÎM Communauto

Solutions fondées sur la nature



Tableau synthèse

Le tableau suivant regroupe quelques recommandations qui pourraient contribuer à réduire les GES associés aux aménagements et aux activités, à favoriser la mobilité durable et protéger la biodiversité, dans le cadre d'un développement d'une destination de Tourisme Durable à Saint-Mathieu-du-Parc.

Élément ciblé	Recommandations générales (losqu'applicables)	Source
Gestion de l'énergie des bâtiments et hébergements		
	Installer des lampes de basse consommation de type LED.	La Clef Verte, s.d.
	Opter pour un système de chauffage centralisé pour contrôler la température pour les bâtiments d'accueil, les chalets-dortoirs et les chalets 4 saisons.	La Clef Verte, s.d.
	Privilégier une isolation supérieure aux normes.	La Clef Verte, s.d. Tourisme durable Québec, 2023a
	Opter pour un isolant naturel et performant, comme : le chanvre, la cellulose, le coton recyclé et le ballot de paille. Par exemple, le projet La Ruche, situé au Québec, a isolé son bâtiment touristique avec du chanvre.	Tourisme durable Québec, 2023a
	Adopter le mix énergétique adapté à la réalité de chaque bâtiment. Lorsque possible, privilégier les sources d'énergie renouvelable comme l'hydroélectricité dont le facteur d'émission par KWh est de 0,6 Kg CO ₂ eq/KWh. Pour les bâtiments en plein air, envisager des sources d'énergie renouvelable comme les panneaux photovoltaïques (panneaux solaires), dont l'empreinte carbone (CO ₂ eq/KWh) varie selon le lieu de fabrication (ex. un panneau fabriqué en Chine a une empreinte de 43,9 g CO ₂ eq/kWh, alors qu'un panneau fabriqué en France a une empreinte moyenne de : 25,2 g CO ₂ eq/kWh). Le chauffage des bâtiments peut être complété avec des foyers ou des poêles au bois normés (à noter que cette source d'énergie est émettrice de GES).	ECO infos Énergies renouvelables, 2024 Hydro-Québec, 2023a
	S'il est désiré d'offrir un poêle à bois, opter pour un foyer homologué (Environmental Protection Agency) ou CSA qui fixe un seuil d'émission de particules fines à 2.5 g/h. Il peut s'agir d'un foyer à granules ou à buches. Les granules sont des petits copeaux de sciures de bois récupérés, ce qui optimise l'utilisation du bois et offre un rendement énergétique intéressant. Les buches sont une option pertinente dans un milieu rural où l'approvisionnement en granules est limité. Selon l'inventaire de gaz à effet de serre du Canada, les facteurs d'émission des deux combustibles sont les suivants : Granules (g/Kg de combustible) : - CO₂ : 1652 - CH₄ : 4.12 - N₂O : 0.059 Buches de foyers conventionnels (g/Kg de combustible) : - CO₂ : 1539 - CH₄ : 12.9 - N₂O : 0.12	Paradis Bolduc, 2023 Écohabitation, 2012 Environnement et Changement climatique Canada, 2024

Élément ciblé	Recommandations générales (lorsqu'applicables)	Source
	Pour le chauffage des bâtiments de grande superficie (ex. bâtiment d'accueil, chalet de recherche et dortoirs) ou lorsqu'il est possible de distribuer le chauffage à plusieurs bâtiments : – Considérer l'installation d'une chaudière à biomasse. Malgré la combustion, comme cette technologie est alimentée par des résidus inutilisables de l'industrie de la foresterie, de la transformation ou de la construction (biomasse forestière résiduelle), elle est considérée comme une source d'énergie propre. Il est à noter que les installations nécessaires peuvent être imposantes et nécessitent des espaces dédiés, que l'approvisionnement peut être complexe en région éloignée, et que la combustion de la biomasse libère d'importantes quantités de particules fines qui posent un risque pour la santé. – Considérer l'installation d'un système géothermique. Les systèmes géothermiques permettent de réduire de 70% les coûts de chauffage d'un système traditionnel et la consommation d'énergie associée. Cependant, l'investissement de base est onéreux.	Écohabitation, 2023a Nature Québec, 2022 Samson, 2018
	Réaliser un audit énergétique du bâtiment pour évaluer les fuites potentielles.	Écohabitation, 2023b
	Pour les bâtiments existants, si possible, convertir un système de chauffage alimenté par une source d'énergie fossile par une source d'énergie renouvelable (ex. panneaux solaires, hydroélectricité).	Ministère des Affaires municipales et Habitation Québec, s.d.
Approvisionnement responsable des matériaux de construction et du mobilier		
	Privilégier les bâtiments modulaires et préfabriqués pour limiter les pertes de matériaux.	Tourisme durable Québec, 2023a
	Favoriser l'utilisation de matériaux de construction plus sobres en carbone. Par exemple, le bois est reconnu pour avoir une empreinte carbone plus basse que le béton. Consulter des analyses de cycle de vie (ACV) pour comparer l'impact des matériaux choisis.	Écohabitation, 2020 Martineau et Pierson, 2022 Bolduc, 2024 Écohabitation, 2021 Écohabitation, 2023 Essoua Essoua, 2019
	Adopter une politique d'approvisionnement responsable incluant quelques critères spécifiques permettant d'évaluer l'impact GES des matériaux et du mobilier.	Bouchard, 2024
	Privilégier l'approvisionnement de produits québécois ou à court rayon.	Bouchard, 2024
	Favoriser les produits ayant des certifications écoresponsables reconnues (ex. Forest Stewardship Council, Greenguard, ISO 14001, ISO 9001, etc.).	Bouchard, 2024
	Opter pour des stratégies de circularité pour l'acquisition de mobilier, telles que mettre en place une plateforme de dons et de revente pour le mobilier commercial et le mobilier d'hébergement ou opter pour le reconditionnement.	Michaud Naudet et al., 2024
	Conception de l'infrastructure réfléchi en fonction d'une éventuelle déconstruction pour la réparation, le remplacement ou le réemploi des composantes	Michaud Naudet et al., 2024
	Favoriser le tri à la source des matières résiduelles sur les chantiers de construction pour favoriser la valorisation des matériaux.	Bouchard, 2024

Élément ciblé	Recommandations générales (lorsqu'applicables)	Source
Éclairage extérieur		
	Considérer ajuster la température de couleur (K), l'intensité, l'orientation et les moments d'éclairage des éclairages extérieurs pour réduire les nuisances lumineuses pour la biodiversité nocturne. - S'inspirer des recommandations du Guide du programme Nuits de Noé (France). - S'inspirer du Parc national du Mont-Mégantic (en collaboration avec les municipalités et les citoyens, le parc a contribué à la mise en place de règlements sur l'éclairage extérieur).	Noé, 2020 Sépaq, 2022
Gestion des matières résiduelles		
	Installer des bacs sécurisés pour les déchets, le recyclage et le compost, afin d'éviter que la faune y ait accès et d'éviter d'attirer des prédateurs de la tortue des bois. Exiger ou encourager leur utilisation également auprès des résidents et des commerces et industries.	Bourgeois et Rouleau, 2022
	Mettre en place un ou des points de collecte pour les bonbonnes de propane des campeurs.	
	Pour les endroits sans point de collecte des matières résiduelles (ex. abris 3 faces et emplacements de camping de type « bac à sable », ainsi que les sentiers) : - Spécifier aux visiteurs de rapporter dans des sacs ou des contenants étanches leurs déchets et ceux qui ont été abandonnés sur place par des visiteuses et visiteurs peu consciencieux; - Au bâtiment d'accueil, mettre à disposition des campeurs des sacs ou des contenants étanches réutilisables pour la gestion des déchets (ex. un dépôt est demandé pour emprunter un contenant et remboursé une fois ce dernier rapporté); - Indiquer clairement les points de collectes (ex. bâtiment d'accueil, ilot de tri aux entrées des sentiers, etc.) sur place, sur une carte physique et en ligne (ex. application mobile).	Sans trace, s.d.

Élément ciblé	Recommandations générales (losqu'applicables)	Source
Gestion des eaux usées et toilettes		
	Pour les bâtiments/hébergements qui sont alimentés en eau par une tuyauterie sous pression : – Opter pour un cabinet à fosse sèche, combiné à une fosse septique construite sur place ou préfabriquée et raccordée à un élément épurateur modifié (ex. le système Ecoflo) pour la gestion des eaux ménagères. Pour les bâtiments/hébergements qui ne sont pas alimentés en eau par une tuyauterie sous pression et qui sont occupés durant moins de 180 jours par année : – Opter pour un cabinet à fosse sèche, combiné à un puits absorbant pour la gestion des eaux ménagères. – À noter que le puits absorbant peut être aménagé seulement si la résidence desservie compte 3 chambres à coucher ou moins, ou si le débit total quotidien est égal ou inférieur à 1620 litres/jour. Pour les bâtiments/hébergements, pour lesquels la vidange d'une fosse septique est impossible et qui ne sont pas alimentés en eau par une tuyauterie sous pression : – Opter pour un cabinet à fosse sèche ou un cabinet à terreau (si faible achalandage), combiné à un puits d'évacuation pour la gestion des eaux ménagères. Dans tous les cas, se référer au Guide technique sur le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.8) et vérifier le respect des conditions d'implantation et les normes applicables pour chacune de ces installations (ex. pente et perméabilité du terrain récepteur; distance par rapport à un lac, cours d'eau, marais ou étang; ventilation; distance par rapport au bâtiment; dimensions des installations, etc.).	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, 2015 Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, s.d. Soluo, 2023
	Dans les emplacements sans infrastructures pour la gestion des eaux usées et sans alimentation en eau (ex. les emplacements de camping rustique sans eau courante), aménager un puits d'évacuation (se référer au Guide technique sur le traitement des eaux usées des résidences isolées pour les normes d'aménagement) et/ou indiquer aux campeurs les bonnes pratiques suivantes : - Filtrer l'eau de vaisselle à l'aide d'un tamis avant de la répandre à grands jets à une distance d'au moins 60 m (200 pi ou environ 70 pas d'adulte) du site de camping ou de la berge; - Procéder idéalement dans un pré bien exposé où le vent et le soleil parviendront à dissiper rapidement les odeurs, surtout si des ravageurs rôdent dans les environs. - Déposer les débris alimentaires dans un sac étanche avec les autres matières organiques à rapporter. Un tamis peut être fabriqué à partir d'une pièce taillée dans un moustiquaire en métal, en fibre de verre ou en tissu.	Sans trace, s.d.
	Équiper les bâtiments d'accueil et d'hébergement de produits ménagers et d'hygiène écologiques et biodégradables pour réduire la charge en contaminant des eaux grises : - Chercher une étiquette de certification écologique (ex. EcoCert); - Vérifier la désignation officielle de biodégradabilité (ex. le test de l'OCDE sur la biodégradabilité 301 D ou E); - Éviter les produits avec des parfums synthétiques et des colorants.	Fondation David Suzuki, s.d.

Élément ciblé	Recommandations générales (losqu'applicables)	Source
Feux extérieurs		
	Surveiller les dangers d'incendie sur la carte interactive de la SOPFEU et respecter les restrictions en vigueur dans la région.	SOPFEU, 2025
	Privilégier l'installation de foyers munis d'un pare-étincelle (avec ouvertures maximales de 1 cm par 1 cm), sur un pavé ou sur un sol dégagé en terre battue, en sable ou en gravier. Le pare-étincelle empêche les tisons de sortir du foyer, réduisant les risques de feux de forêt.	SOPFEU, s.d. FQCC, 2024
	Installer le foyer à au moins 8 mètres d'une construction potentiellement inflammable.	
	Considérer sinon choisir des ronds à feu à double paroi émettant moins de fumée.	
	Pour les emplacements de camping, considérer aménager des sections sans fumées, c'est-à-dire dépourvues d'emplacement de feu, pour réduire l'exposition à la fumée pour les campeurs plus vulnérables à la fumée. Le cas échéant, considérer les vents dominants pour déterminer ces sections.	FQCC, 2024
	Considérer aménager des espaces de feux communs, plutôt qu'à chaque espace de campement ou d'hébergement pour réduire le nombre de feux et ainsi réduire la quantité de pollution atmosphérique.	FQCC, 2024
	Considérer instaurer un système de permis pour les feux extérieurs (coût supplémentaire), ce qui pourrait réduire la fréquence des feux lors d'un séjour.	
	Si les feux sont autorisés dans les espaces extérieurs : - N'utiliser que les espaces dédiés aux feux; - Rendre disponible du bois provenant d'un rayon de 80 km autour de l'emplacement final du feu; - Rendre disponibles des buches écologiques (elles produisent de 30% à 50% moins de fumée et de particules fines); - Rendre disponibles des allume-feux écologiques; - Sensibiliser les campeurs : les inciter à faire de petits feux, à n'utiliser que des bâtons secs provenant du sol et pouvant être cassés à la main, à ne pas brûler de déchets (ou tous autres matériaux que du bois naturel), à brûler tout le bois et les charbons jusqu'à ce qu'ils soient réduits en cendres, puis à éteindre complètement les feux. Ces mesures réduisent les risques d'incendie et la quantité de fumée émise.	Leave No Trace, s.d. FQCC, 2024
Stationnements		
	Évaluer l'achalandage attendu et fixer le nombre de places selon les besoins.	
	Lorsqu'il est possible de se connecter au réseau hydroélectrique (ex. dans le village) - Fournir des bornes de recharge de niveau adapté selon les types de déplacements effectués par les visiteurs et selon les sites (recharge rapide, capacité, durée de stationnement); - Choisir un emplacement bien éclairé pour les bornes de recharge électrique, pour éviter l'installation de lampadaires supplémentaires inutiles; - Faire une évaluation de la puissance disponible au branchement préalablement à l'installation des bornes de recharge; - Anticiper la demande croissante en bornes de recharge électrique.	Hydro-Québec, 2022 Hydro-Québec, 2023b
	Réserver des cases de stationnement pour les services d'autopartage ou le covoiturage.	Coste et al., 2019 R.-Morneau et Philippe, 2024

Élément ciblé	Recommandations générales (losqu'applicables)	Source
	Diminuer au maximum les cases de stationnement disponibles pour les voitures solos.	Coste et al., 2019
	Pour lutter contre les ilots de chaleur dans les stationnements et éviter d'en créer de nouveaux : – Imposer une couverture de canopée minimale attendue à maturité (ex. 40%); – Exiger une dimension minimale des fosses de plantation et une diversité des arbres et végétaux; – Choisir des arbres à grand déploiement; – Aménager des espaces verts en strates dans le stationnement; – Privilégier des revêtements de sol clairs et perméables; – Intégrer des bassins de biorétention pour recueillir les précipitations.	Coste et al., 2019
	Assurer la sécurité des piétons dans les stationnements : – Aménager des liens piétonniers connectant le stationnement et les bâtiments; – Adopter des mesures d'apaisement de la circulation (panneaux d'arrêt, passages piétons surélevés, etc.).	Coste et al., 2019
	Rendre les espaces de stationnement plus conviviaux pour les usagers en ajoutant des espaces publics et du mobilier urbain, nichoirs, mangeoires, hôtel à insectes, panneaux de sensibilisation du public.	Coste et al., 2019
Flotte de véhicules, covoiturage et navettage		
	Mettre en place une politique de remplacement des véhicules de la municipalité pour des véhicules à faible émission, hybrides ou électriques.	Ministère des Affaires municipales et Habitation Québec, s.d.
	Faire une campagne de sensibilisation et de formation sur l'écoconduite.	Transition énergétique Québec, 2023
	Mettre à la disposition des visiteurs une flotte de vélos électriques (ou conventionnels) via une application de réservation en ligne.	Corriveau et al., 2024
	Compléter l'offre de service de navettage entre les différents pôles en offrant le vélo navette, comme l'organisme Magog Vert.	Magog Vert, 2024
	Établir un partenariat avec un service de navette pour relier les grands centres comme Montréal et Québec à SMDP. Il existe des services de ce type, comme NANA (Navette Nature) qui relie le parc National de la Mauricie qui se trouve en bordure de SMDP. Éventuellement, il est recommandé d'envisager des partenariats avec des fournisseurs de transport qui ont une offre électrique. Par exemple, il existe aussi une initiative de navette électrique pour les excursions touristiques à Québec avec la Navette électrique, dont le coût est de 115\$/hr.	Parcs Canada, 2024 Navette Électrique, 2024 Corriveau et al., 2024
	Développer un partenariat avec Escapade Mauricie pour développer un service de navette comme l'organisme l'offre présentement pour le parc de la Mauricie.	Escapade Mauricie, s.d.
	Offrir des rabais sur le séjour des visiteurs qui se déplacent avec les services de navettage et d'autopartage (ex. partenariat potentiel avec l'application Turo ou Communauto).	

Élément ciblé	Recommandations générales (losqu'applicables)	Source
Partage des routes et déplacements actifs		
	Considérer différentes options pour faciliter la cohabitation des véhicules, des cyclistes et piétons : – Réduire la vitesse à 50 km/h (voire 40 km/h) sur les tronçons de route partagée; – Convertir certains tronçons à sens unique (ex. chemin Saint-Paul direction sud); – Aménager une chaudière (chaussée à circulation douce), comme le projet pilote à Bromont (dans ce cas, il ne faut pas aménager de bordures ou des bornes de séparation, puisque les voies cyclables doivent pouvoir être empruntées par les véhicules lors de croisements en sens inverse); – Séparer les pistes cyclables ou multifonctionnelles des voies de circulation automobile par une bande végétalisée composée d'arbres et d'arbustes (contribue également au maintien d'un écran visuel et d'une zone ombragée, réduisant les risques de mortalité routière des tortues des bois).	Province of British Columbia, 2019a Ville de Bromont, 2023 Direction de la santé publique de la Montérégie, 2020 Tourisme durable Québec, 2023b.
	Lorsque les trottoirs avec bordures et caniveaux ne sont pas appropriés, envisager d'autres protections, comme des butées de roue ou des bornes de protection (bollard de protection).	Province of British Columbia, 2019a
	Séparer les voies pour piétons de la chaussée sur les routes à grande vitesse.	Province of British Columbia, 2019a
	Aménager les accotements dédiés aux vélos en respectant les critères suivants : - L'accotement est de largeur suffisante; - La surface pavée est en bon état lisse et dégagée; - Des marquages au sol délimitent la zone.	Province of British Columbia, 2019b
	Aménager les voies cyclables en tenant compte des critères « Qualité Route Verte » créés par Vélo Québec.	Vélo Québec, 2019
	Adapter la largeur de l'accotement dédiée au vélo en fonction de la vitesse maximale autorisée sur la route.	Province of British Columbia, 2019b
	Appliquer les solutions d'aménagement pour chaque type de voie cyclable, telles que : – L'aménagement d'une bande cyclable unidirectionnelle d'une largeur de 1,8 m dans les secteurs urbanisés de SMDP; – L'aménagement de la bande asphaltée 1-1,8 m de largeur sur les routes partagées en milieu rural (varie selon l'achalandage).	Vélo Québec, 2024
	Cibler les zones où le risque de mortalité de la tortue des bois associée au réseau routier a une influence marquée sur la viabilité de la population (analyse des mentions de tortues sur les routes, du nombre et de la proximité des routes dans les occurrences, etc.).	Équipe de rétablissement des tortues du Québec, 2019

Élément ciblé	Recommandations générales (losqu'applicables)	Source
	Mettre en œuvre des mesures de réduction du taux de mortalité routière des tortues des bois aux sites prioritaires répertoriés, tels que : – Installer des clôtures de déviation et des traverses lorsque la situation l'exige et en faire l'entretien (s'inspirer du projet de passage à tortues sous la route 245 à Bolton-Est de Corridor appalachien); – Réduire à 50 km/h les limites de vitesse dans l'habitat de la tortue des bois, en particulier sur les chemins Saint-François, Principal (entre le village et le chemin Saint-François) et Saint-Édouard; – Maintenir la route ombragée par la plantation ou le maintien d'arbres et d'arbustes servant aussi d'écran visuel; – Ajouter des panneaux de signalisation de traverses de tortues; – Asphalter les accotements; – Aménager des talus de route engazonnés ou empierrés de roches d'une granulométrie supérieure à 100 mm; – Éviter le nettoyage des fossés et la tonte des abords de routes durant la période d'activité de la tortue des bois (à éviter de la mi-mai à la mi-juillet); – Ne pas tondre en bordure de chemin sur 200 mètres de part et d'autre des ponceaux, car la végétation agit comme écran visuel pour les tortues; – Ajuster la hauteur minimale de tonte à 30 cm du sol.	Équipe de rétablissement des tortues du Québec, 2019 Bourgeois et Rouleau, 2022 Corridor appalachien, 2018
	Aménager les espaces de stationnements pour vélos, en tenant compte des critères d'aménagement suivants : – Aménagements secondaires si nécessaires (ex. rampes d'accès); – Stationnement à accès libre ou contrôlé; – La distance entre les supports pour vélos et le nombre de places requises – Le type d'abris si requis.	Küster et Peters, 2018 Mouvement Vélosympathique, s.d. Broom et al., 2015
	Encourager les établissements et les campings de la région à obtenir la certification Bienvenue cyclistes qui contient les critères suivants : – Offrir un emplacement d'entreposage fermé et verrouillé; – Offrir un service de buanderie; – Permettre des séjours d'une seule nuit; – Mettre à disposition des outils de réparation; – Mettre à disposition des renseignements sur le réseau cyclable.	Vélo Québec, s.d.
	Mettre des douches à la disposition des cyclistes.	Communauté métropolitaine de Québec & Mobili-T, s.d
	Favoriser l'installation des stationnements pour vélos entre 15 m et 50 m des bâtiments.	Communauté métropolitaine de Québec & Mobili-T, s.d
	Clairement indiquer où se trouvent les stationnements pour vélos, afin d'assurer la sécurité des déplacements dans le stationnement.	Communauté métropolitaine de Québec & Mobili-T, s.d
Sensibilisation et éducation/GES		
	Promouvoir le calcul des GES dû au transport des visiteurs, via des plateformes telles que Carbon Boréal.	Carbone boréal, 2023

Élément ciblé	Recommandations générales (losqu'applicables)	Source
Sentiers (randonnées, ski de fond, etc.)		
	Éviter de faire passer les sentiers en milieu humide, autrement, privilégier l'aménagement des sentiers en trottoir sur pieux.	
	Suivre les normes pour aménagement de sentiers à faible impact écologique de Rando Québec (2020).	Lacasse et Flayol (Rando Québec), 2020
	Considérer, pour les sentiers de vélo de montagne nouveaux ou existants, entretenir et adapter les sentiers selon les recommandations du Guide de Sentiers Boréals (2023).	Maltais et Pelland, 2023
	Réutiliser la matière ligneuse abattue lors de travaux pour produire les infrastructures des chantiers, limitant ainsi l'achat de matériaux neufs et la réduction des matières résiduelles sur le chantier.	Lacasse et Flayol, 2020
	Dans l'habitat de la tortue des bois : – Privilégier l'usage de sentiers existants; – Éviter, lorsque possible, la création de tout nouveau sentier (VTT, vélo, randonnée, etc.); – Éviter toute nouvelle construction de routes, de chemins ou de traverse de cours d'eau (ponceau, pont) dans l'habitat de la tortue des bois; – Évaluer les déviations de tracés prévus en ce sens; – Surveiller la présence de nid dans ou aux abords des sentiers, puis installer un grillage sur les nids.	Bourgeois et Rouleau, 2022
Sentiers de motoneiges		
	Privilégier l'usage de chemins existants pour éviter la perte supplémentaire d'habitat.	FCMQ, 2022
	S'assurer que les sentiers de motoneige respectent les distances séparatrices réglementaires et évaluer les déviations de sentiers dans les zones sensibles au niveau des habitats et de la cohabitation entre usagers-motorisés et non-motorisés. En terres publiques, à moins d'avis contraire, garder une distance de plus de: – 30 mètres par rapport à un cours d'eau intermittent, ainsi qu'autour d'une érablière acéricole, d'un lieu d'enfouissement de matières résiduelles et d'un site de sépulture; – 60 mètres par rapport à une tourbière ouverte avec mare, un marais, un marécage riverain, un lac ou un cours d'eau permanent, ainsi qu'autour d'une rivière à saumon, d'un habitat faunique protégé et de lieux ou territoires particuliers et favoriser une déviation en ce sens; – 100 mètres par rapport à une habitation, une installation exploitée par un établissement de santé ou une aire réservée à la pratique d'activités culturelles, éducatives, récréatives ou sportives et favoriser une déviation en ce sens; – 200 mètres par rapport à une héronnière et favoriser une déviation en ce sens. En terres privées, s'assurer que le sentier respecte les distances prévues par le REAFIE et le RAMHHS.	FCMQ, 2022

Élément ciblé	Recommandations générales (losqu'applicables)	Source
Aires de mise à l'eau		
	Fournir des embarcations non-motorisées réservées exclusivement au plan d'eau afin de limiter la propagation des espèces aquatiques envahissantes.	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, 2018
	Aménager une station de lavage des embarcations à chaque aire de mise à l'eau afin de limiter la propagation des espèces aquatiques envahissantes en suivant les bonnes pratiques du guide du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (2018).	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, 2018
	Dans les aires de mise à l'eau d'embarcations individuelles non motorisées, fournir des équipements de brossage et de lavage adaptés.	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, 2018
	Suivre les recommandations du Guide stratégique de mise en valeur des stations de nettoyage d'embarcations (2024) du CRE Laurentides afin d'optimiser l'utilisation et la visibilité des stations de lavage, telles que : – Répertorier les stations de lavage sur Données Québec et sur Google Maps; – Installer des affiches de sensibilisation sur l'importance du lavage d'embarcations et les espèces aquatiques envahissantes; – Installer des panneaux signalant la présence des stations de lavage; – Diffuser l'information sur le site web de la municipalité.	Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides), 2024
	Déposer une demande d'aide financière au programme Stations de nettoyage d'embarcations 2023-2028 du MELCCFP au plus tard le 31 juillet 2027	Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides), 2024
	En collaboration avec la municipalité, sensibiliser les plaisanciers et les résidents au règlement 2023-07 relatif au lavage des embarcations.	
Bandes riveraines		
	Éviter les travaux d'aménagement ou de stabilisation de la bande riveraine dans les secteurs servant pour la ponte dans l'habitat de la tortue des bois.	Bourgeois et Rouleau, 2022
	Conserver minimalement une bande riveraine boisée de 30 mètres sur les rives d'un cours d'eau ou d'un plan d'eau.	Bourgeois et Rouleau, 2022
	En milieu agricole, dans l'habitat de la tortue des bois : – Protéger une bande riveraine minimale de 50 mètres du 15 mai au 15 septembre (sans entretien); – Végétaliser les bandes riveraines sur les premiers 3 à 15 mètres de largeur avec des aulnes et des graminées; – Végétaliser les bandes riveraines sur les premiers 15 à 50 mètres suivants avec des arbres et arbustes en évitant les essences résineuses.	Bourgeois et Rouleau, 2022
	Pour que la bande riveraine puisse remplir de manière optimale une fonction de corridor de dispersion pour les reptiles et les amphibiens, protéger entre 30 à 180 mètres d'habitat en bordure des lacs et cours d'eau. Pour fournir un habitat de qualité pour l'herpétofaune, protéger les milieux naturels sur une largeur de 300 mètres à partir de la ligne naturelle des hautes eaux (lorsque possible).	SHNVSL, 2015
	Pour les rives de lacs privées non développées : – Considérer l'acquisition des terres pour la conservation (en association avec un organisme de conservation local ou régional); – Établir avec la municipalité des critères stricts à respecter en cas de développement par un promoteur privé (ex. intégration de critères au PIIA de la municipalité pour des secteurs particuliers).	Faire une campagne d'inspection des bandes riveraines en terrain privé et de sensibilisation des propriétaires riverains privés (ex. un cahier de propriétaire avec des engagements à tenir pourrait être un moyen d'engagement et de suivi).

Élément ciblé	Recommandations générales (losqu'applicables)	Source
Fossés de drainage et ponceaux		
	Optimiser l'aménagement des fossés de drainage et des ponceaux pour qu'ils contribuent à la qualité de l'eau et à la création d'habitats fauniques (aire de reproduction, refuge, zone d'alimentation) : – Végétaliser et entretenir adéquatement les fossés (voir p.11 à 15 du Guide des bonnes pratiques pour l'aménagement et l'entretien des fossés de la Ville de Vaudreuil-Dorion); – Aménager des trappes à sédiments et des seuils de rétention dans les fossés de drainage (ces derniers peuvent être des espaces favorables à l'herpétofaune).	Ville de Vaudreuil-Dorion, 2024 SHNVSL, 2015
Intégration d'habitats pour chauves-souris		
	Intégrer des mesures pour favoriser les populations de chauves-souris : – Maintenir le bois mort sur pied ou au sol (sauf si ce dernier est un vecteur de maladie ou présente un risque pour la sécurité des usagers); – Aménager des dortoirs artificiels (voir p. 23 à 26 du Guide pratique pour la conservation des chauves-souris en milieu agricole); – Pour les nouvelles constructions, considérer de laisser des espaces libres dans l'avant-toit où les chauves-souris pourraient s'agripper ou intégrer des « chiroptières » aux toitures des bâtiments (abris installés directement dans la charpente et scellés hermétiquement) (voir p. 21 et 22 du Guide pratique pour la conservation des chauves-souris en milieu agricole); – Demander conseil au Groupe Chiroptères du Québec : http://groupechiropteresquebec.org.	Groupe Chiroptères du Québec, 2016
Restauration des sablières		
	Interdire la création de nouvelles exploitations ou l'agrandissement/remise en activité d'une exploitation existante (située dans l'habitat de la tortue des bois).	Bourgeois et Rouleau, 2022
	Restaurer les sablières : – Réaliser des observations terrain afin de répertorier si des femelles utilisent déjà un endroit de la sablière comme site de ponte. Comme les femelles utilisent souvent le même site de ponte chaque année, cibler cet endroit comme zone de nidification. Dans tous les cas, conserver au minimum une section en sable (sans revégétalisation) et ensoleillée afin de servir de site de ponte pour la tortue des bois. – Dans cette section, bloquer les accès aux véhicules non autorisés et éviter de créer des routes ou sentiers menant au site, afin d'éviter d'attirer la faune prédatrice et l'écrasement des femelles par les véhicules. – Considérer interdire les activités durant le pic de la nidification de la tortue des bois (1er au 30 juin) afin d'éviter d'écraser les femelles. – Le reste de la sablière peut être revégétalisée et valorisée en respectant les aménagements et activités permises dans le règlement sur les carrières et sablières (LQE, chapitre Q-2, r. 7.1, art. 42).	Bourgeois et Rouleau, 2022

Élément ciblé	Recommandations générales (losqu'applicables)	Source
Réalisation des travaux		
	Respecter les conditions prévues dans les autorisations délivrées pour les travaux permis dans les habitats de la tortue des bois ou autres milieux sensibles.	Équipe de rétablissement des tortues du Québec, 2019
	Dans l'habitat de la tortue des bois ou à proximité, planifier la réalisation des travaux en suivant les périodes recommandées: - Pour les travaux en milieu terrestre, réaliser les travaux entre le 15 octobre et le 15 mai; - Pour les travaux en milieu hydrique, réaliser les travaux entre juillet et août; - Consulter les recommandations quant aux périodes propices à la réalisation de différents travaux émises dans le rapport de Bourgeois et Rouleau (2022) (Mesures particulières à la tortue des bois à intégrer dans la nouvelle réglementation d'urbanisme de Saint-Mathieu-du-Parc).	Bourgeois et Rouleau, 2022

Pour aller plus loin

Élément ciblé	Recommandations générales (losqu'applicables)	Source
Réduction des GES des commerces et industries de la région		
	Encourager les entreprises de la région à réaliser leur inventaire GES et d'établir des cibles de réduction. Il existe différents outils : – Tourisme durable Québec propose un outil gratuit pour évaluer les Scopes 1, 2 et 3 ; – Le Hotel Carbon Measurement Initiative (HCMi) est un outil de calcul de GES pour les établissements d'hébergement (Scope 1, 2 et partiellement 3).	Tourisme durable Québec, 2021a Tourisme durable Québec, 2021b World sustainable Hospitality Alliance. (s.d.).
	Encourager les restaurateurs à offrir des alternatives végétariennes sur leurs menus.	Ademe, 2021
	Inciter le covoiturage entre les employés en déployant une plateforme interne.	Communauté métropolitaine de Québec & Mobili-T, s.d
	Proposer aux entreprises de SMDP d'offrir un incitatif financier à leurs employés qui font du covoiturage.	Communauté métropolitaine de Québec & Mobili-T, s.d
Réduction de l'empreinte carbone d'un séjour		
	Promouvoir la région récréotouristique à une clientèle locale (ex. à l'échelle du Québec).	Ademe, 2021
	Promouvoir le calcul des GES dû au transport des visiteurs, via des plateformes telles que Carbon Boréal.	Carbone boréal, 2023

Références

- Ademe. (2021). Bilan des émissions de gaz à effet de serre du secteur du tourisme en France en 2018. Ademe. <https://bibliothèque.ademe.fr/ged/5638/bilan-ges-tourisme-2021-synthese.pdf>
- Bolduc, A.-S. (2024). La carboneutralité : comment s'applique-t-elle aux bâtiments?. Écohabitation. Qu'est ce que l'Empreinte Carbone d'un bâtiment — Écohabitation. <https://www.ecohabitation.com/guides/3712/la-carboneutralite-comment-sapplique-t-elle-aux-batiments/>
- Bouchard, A. (2024). Analyse des freins et des leviers au processus de certification des petites et moyennes entreprises du secteur de la fabrication des meubles et produits connexes au Québec. (Essai, Université de Sherbrooke). Savoir Uds.
- Bourgeois, P.-A., et S. Rouleau. (2022). Mesures particulières à la tortue des bois à intégrer dans la nouvelle réglementation d'urbanisme de Saint-Mathieu-du-Parc — Propositions. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent, Sainte-Anne-de-Bellevue, Québec, 17 p.
- Broom, et al. (2015). Essentials of bike parking: Selecting and installing bicycle parking that works (Rev. 1.0). Association of Pedestrian and Bicycle Professionals. https://velosympathique.velo.qc.ca/wp-content/uploads/EssentialsofBikeParking_FINA.pdf
- Carbone boréal. (2023). Compenser. Université du Québec à Chicoutimi. <https://carboneyboréal.uqac.ca/compenser/>
- Communauté métropolitaine de Québec & Mobili-T. (s.d). Guide de bonnes pratiques en mobilité durable. Communauté métropolitaine de Québec. https://cmquebec.qc.ca/wp-content/uploads/2019/11/2019_09_13_MOBIL_Guide-bonnes-pratiques_Web.pdf
- Conseil régional de l'environnement des Laurentides. (2024). Guide stratégique de mise en valeur des stations de nettoyage d'embarcations, 23 pages. <https://crelaurentides.org/wp-content/uploads/2024/05/Guide-strategique-de-mise-en-valeur-des-stations-de-nettoyage-dembarcations.pdf>
- Corridor appalachien. (2018). Écologie routière : un nouveau passage à tortues sous la route 245 à Bolton-Est [Communiqué de presse]. https://www.corridorappalachien.ca/wp-content/uploads/2018/05/COMMUNIQUE_Passage-tortues.pdf
- Corriveau, L., et Al. (2024). Tous ensemble vers le tourisme durable sur le territoire de la réserve mondiale de la biosphère du lac Saint-Pierre. Zone d'intervention prioritaire du Lac Saint-Pierre. https://belsp.uqtr.ca/id/eprint/1596/1/PortraitTourismeDurable-RMBLSP_DDAC_2023-2024-VF_A.pdf
- Coste, R. et al. (2019). Guide de mise en œuvre d'un stationnement écoresponsable réalisé par pratiques d'aménagement et réglementations municipales des aires de stationnement en surface au Québec. Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais. https://static1.squarespace.com/static/56460876e4b040eb3150fb1c/t/5d9ce08ebd3f6f527602bf52/1570562197345/GuideStationnement%C3%89coresponsable_web.pdf
- Direction de santé publique de la Montérégie. (2020). Fiche intervention — Infrastructures sécuritaires pour cyclistes. Répertoire de fiches pour des communautés saines et durables. Longueuil : Centre intégrité de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre. 6 pages. <https://extranet.santemonteregie.qc.ca/app/uploads/2024/02/fiche-interv-infrastructures-securitaires-pour-cyclistes.pdf>

ECO infos Énergies renouvelables. Emission de CO2 par source d'énergie renouvelable. <https://www.les-energies-renouvelables.eu/conseils/bilan-carbone/bilan-carbone-emission-co2-source-energie-renouvelable/>

Écohabitation. (2012). Appareil à combustion étanche et homologué EPA. <https://www.ecohabitation.com/guides/2810/appareil-a-combustion-etanche-et-homologue-epa/>

Écohabitation. (2020). Pourquoi la structure de bois l'emporte réellement face à l'acier au béton. Écohabitation. Analyse de cycle de vie: structures en bois, en acier et en béton — Écohabitation. <https://www.ecohabitation.com/guides/1012/pourquoi-la-structure-bois-lemporte-reellement-face-a-lacier-et-au-beton/#:~:text=Surtout%20en%20provenance%20des%20for%C3%AAs,il%20utilise%20moins%20de%20ressources.>

Écohabitation. (2021). Réduire l'empreinte carbone des bâtiments. Écohabitation Réduire l'empreinte carbone des bâtiments — Écohabitation. <https://www.ecohabitation.com/guides/3462/reduire-lempreinte-carbone-des-batiments/>

Écohabitation. (2023a). Chauffage au bois : les chaufferies collectives. <https://www.ecohabitation.com/guides/2703/chauffage-au-bois-les-chaufferies-collectives/>

Écohabitation. (2023b). Économies d'énergie : les petits gestes qui font la différence. Écohabitation. Comment réduire votre facture de chauffage ? — Écohabitation. <https://www.ecohabitation.com/guides/3597/economies-d-energie-les-petits-gestes-font-la-difference/>

Écohabitation. (2023 c). Bois Vs béton. Écohabitation. https://www.ecohabitation.com/media/uploads/2023/01/25/bois-vs-beton_final.pdf

Environnement et Changement climatique Canada. (2024). Rapport d'inventaire national 1990–2022 : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada (Partie 2). https://publications.gc.ca/collections/collection_2024/eccc/En81-4-2022-2-fra.pdf

ÉQUIPE DE RÉTABLISSEMENT DES TORTUES DU QUÉBEC. (2019). Plan de rétablissement de la tortue des bois (*Glyptemys insculpta*) au Québec — 2020-2030, produit pour le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, Direction générale de la gestion de la faune et des habitats, 57 pages. https://mffp.gouv.qc.ca/documents/faune/plan_retablissement_tortue-des-bois_2020-2030.pdf

Escapade Mauricie. (s.d.). Transport vers le parc de la Mauricie. <https://www.escapademaauricie.com/fr-ca/transport-parc-de-la-mauricie>

Essoua Essoua, G. G. (2019). Analyse de cycle de vie (ACV) environnementale comparative de la construction de bâtiments de grande hauteur en bois massif et en béton. 301013611. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/forets/documents/entreprises/RA_Etude1_hauteur.pdf

FCMQ. (2022). Guide d'aménagement et d'entretien des sentiers de motoneige au Québec. 157 pages.

Fondation David Suzuki. (s.d.). Comment choisir des nettoyants écologiques ? <https://fr.davidsuzuki.org/mode-de-vie/comment-choisir-des-nettoyants-ecologiques/>

FQCC. (2024). La Sépaq questionne la santé sur les terrains de camping à cause des feux de camp : La FQCC répond et propose des solutions. https://www.fqcc.ca/wp-content/uploads/2024/05/25-08-24-Communique-en-reponse-a-la-SEPAQ.pdf?utm_source=site+web&utm_medium=Actualit%C3%A9&utm_campaign=Feux+et+qualit%C3%A9+de+l%27air

Groupe Chiroptères du Québec. (2016). Guide pratique pour la conservation des chauves-souris en milieu agricole, 34 pages. https://www.agrireseau.net/documents/Document_91959.pdf

- Hydro-Québec. (2022). Guide de recharge pour parcs de véhicules électriques : Stratégies de planification, d'implantation et d'exploitation (2022G118F). Hydro-Québec. https://www.hydroquebec.com/themes/electrification-transport/documents/2022G118f_guide_recharge_gestionnaire_flotte_v12.pdf
- Hydro-Québec. (2023a). Faits sur l'électricité d'Hydro-Québec — Taux d'émission de GES associés aux approvisionnements résiduels en électricité. Hydro-Québec. Faits sur l'électricité d'Hydro-Québec. <https://www.hydroquebec.com/data/developpement-durable/pdf/taux-emission-ges-hq-1990-2023.pdf>
- Hydro-Québec. (2023b). Guides des bonnes pratiques de l'utilisation des véhicules électriques. Ministère des Transports et de la Mobilité Durable. Guide des bonnes pratiques d'utilisation des véhicules électriques. <https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/services/cger/electrification/Documents/guide-bonnes-pratiques-utilisation-des-vehicules-electriques.pdf>
- Küster, F., & Peters, M. (2018). Making buildings fit for sustainable mobility: Comparing regulations for off-street bicycle and car parking in Europe. European Cyclists' Federation. <https://bicycleinfrastructuremanuals.com/manuals6/European-Cyclists'—Federation-ECF-Making-Buildings-Fit—for-Sustainable-Mobility-Comparing-Regulations-for-off-Street-Bicycle-and-Car-Parking-in-Europe-2018.pdf>
- La Clef Verte. (s.d.). Guide Énergie, Vers une gestion durable de l'énergie dans mon établissement. <https://www.laclefverte.org/media/1701/a-guide-vers-une-gestion-durable-de-l-energie-dans-mon-etablissement.pdf>
- La Presse. (2019, 14 janvier). Dix municipalités offriront un autopartage de véhicules électriques. Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1146832/autopartage-vehicules-electriques-dix-municipalites-quebec>
- Lacasse, J., et Flayol, G. (2020). Normes en aménagement de sentiers. Rando Québec. https://www.randoquebec.ca/wp-content/uploads/2020/11/NormesEnAm%C3%A9nagementDeSentiers_web.pdf
- Leave No Trace. (s.d.). Principe 5 : Minimiser l'impact des feux de camp. <https://lnt.org/fr/why/7-principles/minimize-campfire-impacts/>
- Magog Vert. (2024). Une 3^{ième} saison de balades en cyclo-navette avec Magog Vert. Magog Vert. General — Magog Vert. <https://www.magogvert.org/communiquer-20240702>
- Maltais, F. et Pelland, J. (2023). Guide d'entretien des sentiers (Version 2.4). Sentiers Boréals. <https://sentiersboreals.com/documentation/guide-entretien-des-sentiers/>
- Martineau, M.-O., et Pierson R. (2022). Construire des midrise en bois au Québec — Un succès avéré pour notre avenir!. Écohabitation. Avantages des Bâtiments Moyenne Hauteur en Bois au Québec, l'étude complète — Écohabitation. <https://www.ecohabitation.com/guides/3772/construire-des-midrise-en-bois-au-quebec-un-succes-avere-pour-notre-avenir/>
- Michaud Naudet, P. et al.. (2024). Rapport des meilleures pratiques en économie circulaire dans le secteur de l'hébergement touristique. Stratzer. https://www.hotelleriequebec.com/wp-content/uploads/2024/02/Livable1.2_rapport-des-meilleures-pratiques_v7.pdf
- Ministère des Affaires municipales et Habitation Québec. (s.d.). Mesures possibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre par les municipalités. Affaires municipales et Habitation Québec. Mesures possibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre par les municipalités. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/affaires-municipales/publications/amenagement_territoire/documentation/mesures_reduction_gaz .pdf

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. (2018). Guide des bonnes pratiques en milieu aquatiques dans le but de prévenir l'introduction et la propagation d'espèces aquatiques envahissantes. Québec: Bibliothèques et Archives nationales du Québec. <https://crelaurentides.org/wp-content/uploads/2024/05/Guide-strategique-de-mise-en-valeur-des-stations-de-nettoyage-dembarcations.pdf>

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques. (s.d.). Guide de bonnes pratiques pour l'utilisation des cabinets à terreau et la manipulation du terreau. https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/Guide_manipulation_terreau.pdf

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. (2015). Guide technique traitement des eaux usées des résidences isolées. https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/residences_isolees/guide_interpretation/parteB.pdf#page=99

Mouvement Vélosympathique. (s.d.). Aménager un stationnement pour vélos. Vélosympathique. <https://velosympathique.velo.qc.ca/ressources/stationnement-pour-velos/>

Nature Québec. (2022). Chaufferies à biomasse — entretien et maintenance. 16 pages. <https://naturequebec.org/wp-content/uploads/2022/09/GU-BIOM-chaudiere-entretien-20220413-web.pdf>

Navette Électrique. (2024). Location nolisée. <https://navetteelectrique.ca/>

Noé. (2020). Nuits de Noé pour la biodiversité nocturne — Fiche de l'éclairage durable. <https://noe.org/media/missions/noe-ced-fiches20.pdf>

Paradis Bolduc, L. (2023). Chauffez vert: les granules de bois. Écohabitation. <https://www.ecohabitation.com/guides/1295/chauffez-vert-pour-moins-cher-les-granules-de-bois/>

Parcs Canada. (2024). Planifiez votre visite. Parcs Canada. Planifiez votre visite — Parc national de la Mauricie. <https://parcs.canada.ca/pn-np/qc/mauricie/visit>

Province of British Columbia. (2019a). Active Transportation Design Guide — Pedestrian Facilities. Province of British Columbia https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/driving-and-transportation/funding-engagement-permits/grants-funding/cycling-infrastructure-funding/active-transportation-guide-low-res/2019-06-14_bcatdg_section_c_rfs.pdf

Province of British Columbia. (2019b). Active Transportation Design Guide — Cycling Facilities. Province of British Columbia CleanBC: our nature. our power. our future. https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/driving-and-transportation/funding-engagement-permits/grants-funding/cycling-infrastructure-funding/active-transportation-guide-low-res/2019-06-14_bcatdg_section_d_rfs.pdf

R.-Morneau, G., et Philippe, G. (2024). Plan d'action avec annexes — Destination durable Côte-de-Beaupré. Agence Blue Marble. <https://ultratrailcanada.com/wp-content/uploads/2024/09/Plan-daction-avec-annexes-Destination-durable-Cote-de-Beaupre.pdf>

Sans trace. (s.d.). Gérer adéquatement les déchets. <https://sanstrace.ca/services/3-gerer-adequatement-les-dechets/>

Samson, F. (2018). Guide des pratiques durables pour les exploitants de terrain de camping du Québec. (Essai, Université de Sherbrooke). Savoir UdS. https://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/12318/Samson_Florence_MEnv_2018.pdf?sequence=1&isAllowed=y

SAUVÉR. (s.d.). Des solutions en transport collectif et mobilité durable. <https://sauver.yhcnvironnement.com/>

- Sépaq. (2022). Plan de conservation 2022-2027 — Parc national du Mont-Mégantic, Sépaq. https://imagescloud.s3.amazonaws.com/documents/parcs-nationaux/conservation/plans-conservation/mme_plan_conservation_2022-2027.pdf
- SHNVSL. (2015). Guide de conservation des amphibiens, des reptiles et de leurs habitats en milieu agricole. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent. Sainte-Anne-de-Bellevue, Québec. 62 pages.
- Soluo. (2023). Ecoflo : Comment ça fonctionne ? <https://soluo.com/ecoflo-comment-ca-fonctionne/#:~:text=Le%20traitement%20biologique%20Ecoflo&text=Elles%20se%20d%C3%A9veloppent%20sur%20le,vers%20un%20champ%20de%20polissage>.
- SOPFEU. (2025). Carte interactive. <https://cartes.sopfeu.qc.ca/>
- SOPFEU. (s.d.). Les foyers extérieurs | Optez pour un foyer muni d'un pare-étincelles. <https://sopfeu.qc.ca/prevenir/interdiction-de-feux-a-ciel-ouvert-les-foyers-avec-pare-etincelles-sont-permis/>
- Tourisme durable Québec. (2021a). Outil Bilan GES Tourisme. Tourisme durable Québec. <https://tourismedurable.quebec/outil-bilan-ges-tourisme/>
- Tourisme durable Québec. (2021b). Carboneutralité, compensation carbone et pâtes carbonara ?. Tourisme durable Québec. <https://tourismedurable.quebec/vulgarisation-neutralite-carbone/>
- Tourisme Durable Québec. (2023a). Construire l'avenir, un bâtiment durable et efficace à la fois! — Tourisme durable Québec. <https://tourismedurable.quebec/construire-lavenir-un-batiment-durable-et-efficace-a-la-fois/>
- Tourisme durable Québec. (2023b). Mobilité active et tourisme durable : enjeux et solutions. Tourisme durable Québec. <https://tourismedurable.quebec/mobilite-active-et-tourisme-durable-enjeux-et-solutions/>
- Transition énergétique Québec. (2023). Volet 3 : Formation à l'écoconduite. Gouvernement du Québec. <https://transitionenergetique.gouv.qc.ca/transport/programmes/transportez-vert/volet-3-formation-a-lecoconduite>
- Vélo Québec. (2019). Référence qualité Route verte. Vélo Québec. https://www.routeverte.com/content/uploads/2019/01/Ref_Qualite_RV_janv2019.pdf
- Vélo Québec. (2024). Fiche technique : Aménagements bidirectionnels. Vélo Québec. https://www.routeverte.com/content/uploads/2024/07/85x11_FicheTech_Bidirectionnelles.pdf
- Vélo Québec. (s.d.). Certification Bienvenue cyclistes!. Vélo Québec. <https://www.velo.qc.ca/programmes-et-campagnes/certification-bienvenue-cyclistes/>
- Ville de Bromont. (2023, 10 août). Projet pilote chaudiou. <https://www.bromont.net/projet-pilote-chauidou-le-16-aout/>
- Ville de Vaudreuil-Dorion. (2024). Guide des bonnes pratiques pour l'aménagement et l'entretien des fossés de la Ville de Vaudreuil-Dorion. 20 pages. https://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca/uploads/sections/Environnement/Protection_Environnement/Entretien-fosses/Guide-Fosses.pdf
- World sustainable Hospitality Alliance. (s.d.). Hôtel Carbon Measurement Initiative (HCMI). World sustainable Hospitality Alliance Hotel Carbon Measurement Initiative (HCMI) – World Sustainable Hospitality Alliance. <https://sustainablehospitalityalliance.org/resource/hotel-carbon-measurement-initiative/>



Plan d'action

Un plan d'action basé sur les grandes orientations du projet. Une liste de critères devra être établie afin d'identifier les actions prioritaires à réaliser. Par exemple, ces critères peuvent être basés sur :

- Cohérence avec les objectifs de la vision
- Potentiel de viabilité et de retombées bénéfiques pour la communauté (rentabilité et durabilité)
- Viabilité vis-à-vis les changements climatiques
- Faisabilité
- Implication de promoteurs privés et collectifs
- Validation du financement disponible et représentation
- Temporalité de réalisation variée entre les différentes actions
- Pertinence en lien avec le diagnostic et les commentaires récoltés lors des activités de consultation publique
- Cohérence avec les politiques et planifications en vigueur au niveau de la municipalité

Une fois les actions prioritaires identifiées, le plan d'action sera davantage étayé de manière à identifier les éléments suivants :

- Objectif visé
- Description de l'action
- Acteur(s) concerné(s)
- Responsable
- Collaborateur.trice
- Estimation financière sommaire (lorsque possible)
- Sources de financement disponibles
- Étapes de réalisation
- Indicateurs du progrès (à une date donnée, à fin comparative)
- Normes de développement durable à respecter
- Conditions de succès

Concept d'aménagement du projet de réserve de biodiversité de Saint-Mathieu-du-Parc

Ce concept d'aménagement sera le résultat de caractérisations, repérages et analyses relatifs aux milieux naturels et sensibles sur le territoire de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc. L'objectif est d'offrir des accès de faible empreinte écologique afin de respecter l'intégrité des écosystèmes en place. Ce concept s'appuierait sur ces orientations afin de spatialiser des aménagements et des accès à la nature cohérents et harmonieux.



enclume